

SELLERIE

Pare-brise

DÉPOSE

- Déposer :
 - les essuie-vitres (démontage des porte-raclettes avec l'outil **Élé. 1294**),
 - le joint d'étanchéité,
 - la grille d'auvent,
 - le rétroviseur intérieur,
 - les garnitures de montants de pare-brise.
- Déposer l'enjoliveur extérieur, en commençant par le dégager en bas de la baie de pare-brise.
- Coller une bande de tirot sur le bord du pavillon et sur la baie de pare-brise, afin de protéger les zones de passage du câble.
- Si le véhicule est équipé d'un pare-brise dégivrant électrique, débrancher :
 - la batterie,
 - les connecteurs d'alimentation.
- Déposer les cales inférieures.
- Mettre en place la protection de planche de bord Car. 1361.
- Passer le fil dans un des angles inférieurs et mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.
- Couper le cordon de mastic.

Nettoyage de la baie de pare-brise

- Avant toutes opérations, nettoyer la baie à l'aide d'un chiffon imprégné du nettoyant de surface **Heptane** afin de retirer toutes les impuretés.
- Éviter de déborder sur le cordon résiduel pendant le nettoyage.
- Il est préférable d'effectuer cette opération avant d'avoir coupé et égalisé le cordon résiduel présent sur la baie.
- À l'aide d'une spatule de **20 à 25 mm** de large, aiguisée en lame tranchante, couper et égalier le cordon de mastic, de façon à laisser sur la baie une épaisseur de mastic de **0,5 à 1 mm** d'épaisseur sur la feuillure.
- Utiliser des gants pour effectuer cette opération.

Nota. - Il est impératif de laisser une pellicule de mastic sur la feuillure, car elle servira de support au nouveau cordon.

- Éviter d'utiliser une soufflette pour retirer les résidus de mastic et les poussières.
- N'appliquer aucun produit de nettoyage ou de dégraissage sur le cordon résiduel et éviter au maximum de poser les mains dessus. Ceci permet d'obtenir, sur le cordon résiduel, une surface de collage exempte de toutes souillures et solvants.

Préparation du pare-brise neuf

- Nettoyer soigneusement la surface émaillée sur tout le périmètre du pare-brise, avec du dégraissant pour verre, à l'aide d'un chiffon spécial livré dans la collection.

Important. - Juste après application, prendre un chiffon blanc, propre, sec et essuyer les traces causées par le dégraissant sur le verre et sur la sérigraphie.

- Agiter le primaire verre pendant au moins **1 mn** avant application.
- Appliquer le primaire verre sans déborder de la zone de collage.
- Éviter de repasser sur le primaire déposé, il faut essayer de réaliser une bande continue avec un minimum de raccords.
- Chaussier l'enjoliveur extérieur en commençant par les angles supérieurs du pare-brise.
- Attendre que cette trace devienne entièrement mate avant la pose du mastic.

REPOSE

Préparation de la baie de pare-brise

- Agiter le primaire tôle pendant au moins **1 mn** avant application.

- Appliquer le primaire tôle seulement aux endroits où la feuillure a été blessée jusqu'à la tôle, lors de la dépose ou du nettoyage.
- Il est inutile et non recommandé de déposer du primaire tôle sur la pellicule de mastic restante.

Remarque. - Lors de l'application de primaire tôle sur la partie supérieure (pavillon), il est recommandé de masquer la zone **(A)** avant l'application (fig. CAR. 19).

- En affleurement, le pare-brise étant un peu plus bas que le pavillon, tout débordement sera visible une fois le pare-brise collé.

- A** : Pavillon
- B** : Enjoliveur
- C** : Primaire

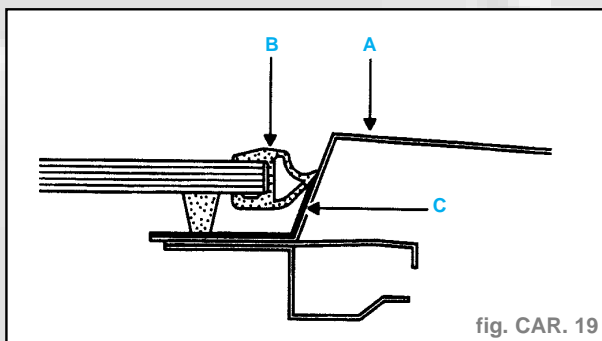


fig. CAR. 19

Remontage des essuie-vitres

- Nettoyer les cannelures des axes à l'aide d'une brosse métallique.
- Contrôler les cannelures du bras.
- Remettre en place les bras d'essuie-vitres, remonter les écrous et serrer au couple de **2,2 daN.m (± 20 %)** à l'aide d'une clé dynamométrique.
- Vérifier le bon fonctionnement.
- Remettre les capuchons sur les écrous.

Nota. - Dans le cas où le moteur d'essuie-vitre a fonctionné pendant la sépose, remettre celui-ci en position «arrêt fixe» avant de remonter les bras d'essuie-vitres.

- Un véhicule équipé d'un coussin «airbag» passager, un deuxième autocollant est placé dans l'angle inférieur du pare-brise côté passager.
- A chaque remplacement de pare-brise, ne pas oublier de coller les étiquettes adhésives mentionnant que le véhicule est équipé d'airbag.
- L'ensemble de ces étiquettes est disponible dans une collection sous la référence : **77 01 204 970**.

Vitre coulissante de porte avant

DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture de porte avant et le bac de bas de porte,
 - les absorbeurs de chocs latéraux intérieur et extérieur,
 - le montant d'invulnérabilité / coulisse inférieure,
 - le lécheur intérieur de porte **(A)** (fig. CAR. 20).
- Descendre la vitre aux 3/4.
- Déposer :
 - la fourchette de fixation **(B)** comme indiqué ci-après,
 - les deux vis de fixation inférieures du montant fixe **(C)**.
- Pour déposer la fourchette sans l'altérer, il est recommandé d'écarter les ergots à l'aide d'une clé à oeil de 13 (fig. CAR. 21).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

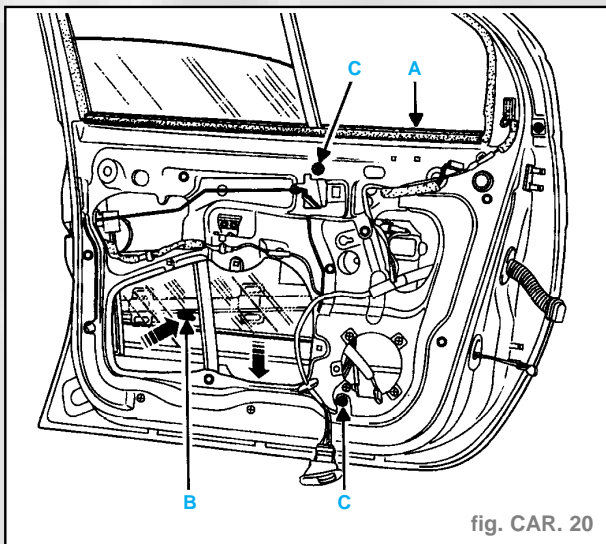


fig. CAR. 20

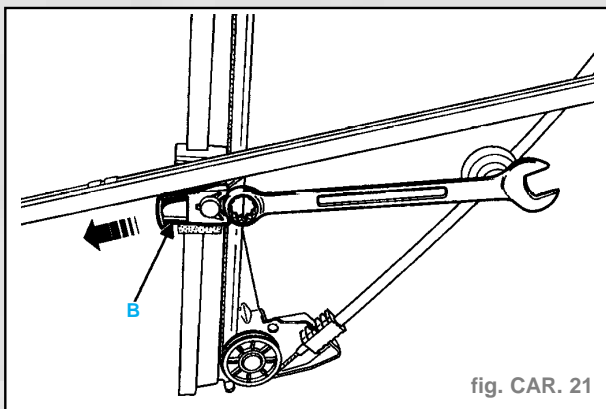


fig. CAR. 21

- Dégager la vitre de l'axe d'entraînement du lève-vitre et coucher la vitre en bas de caisson de porte.
- Déposer la vis de fixation supérieure et son cache (D) du montant fixe (fig. CAR. 22).

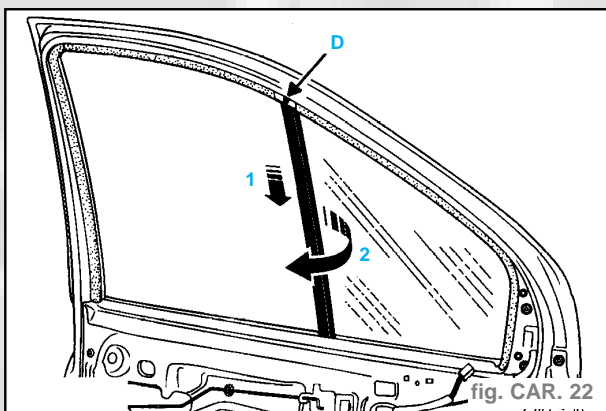


fig. CAR. 22

- Pousser vers le bas le montant fixe afin de le dégager de son emplacement sur le coulisseau (1).
- Tourner d'1/4 de tour le montant (2), afin de pouvoir sortir du caisson les deux pattes de fixation (C) (fig. CAR. 22 et 23).
- Passer le montant fixe à l'extérieur de l'encadrement de porte, dégager les deux pattes (C) et ôter celui-ci.
- Coucher la vitre en bas de caisson de porte et dégager le patin de vitre du coulisseau uniquement dans cette position.
- Sortir la vitre dans la position indiquée ci-dessus.

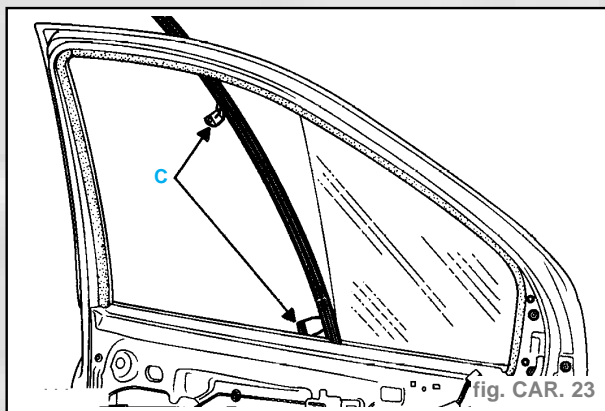


fig. CAR. 23

REPOSE

- Lors de la repose, prendre soin de remonter correctement le montant fixe au niveau de sa fixation supérieure et veiller au bon positionnement de la lèvre du coulisseau qui le recouvre.
- Pour le remontage procéder dans le sens inverse du démontage.

Vitre fixe de porte avant

DÉPOSE

- Déposer le montant fixe de porte avant et coucher la vitre coulissante en bas de caisson de porte.
- Dégager la vitre de l'encadrement de porte avant en la tirant vers l'arrière de la porte (fig. CAR. 24).

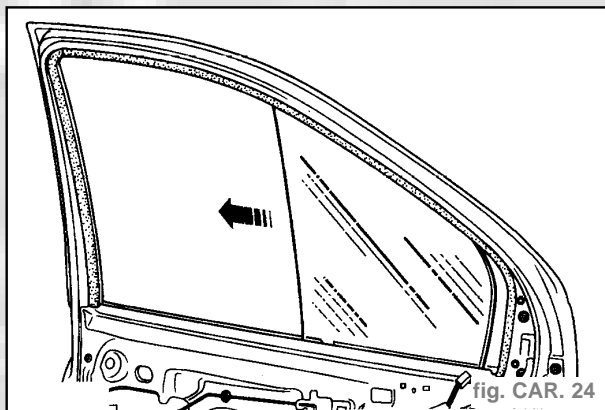


fig. CAR. 24

REPOSE

- Lors de la repose s'assurer, avant le remontage de la vitre fixe, de la présence du patin de repos inférieur posé sur le rebord du caisson de porte.

Vitre de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture de porte arrière et le bas de bas de porte,
 - les deux vis de fixation (C) de la coulisse inférieure et ôter celle-ci (fig. CAR. 25),
 - le lécheur intérieur de porte (B) (fig. CAR. 26).
 - Descendre la vitre aux 3/4.
 - Déposer la fourchette de fixation (A) comme indiqué ci-dessous (fig. CAR. 26 ET 27).
- Pour déposer la fourchette sans l'altérer, il est recommandé d'écarter les ergots à l'aide d'une clé à oeil de 13.
- Dégager la vitre de l'axe d'entraînement du lève-vitre et la coucher en bas de caisson de porte.
- Coucher la vitre en bas de caisson de porte.

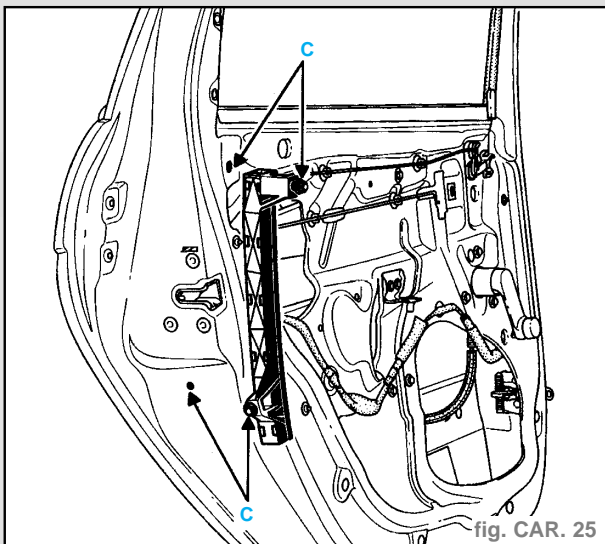


fig. CAR. 25

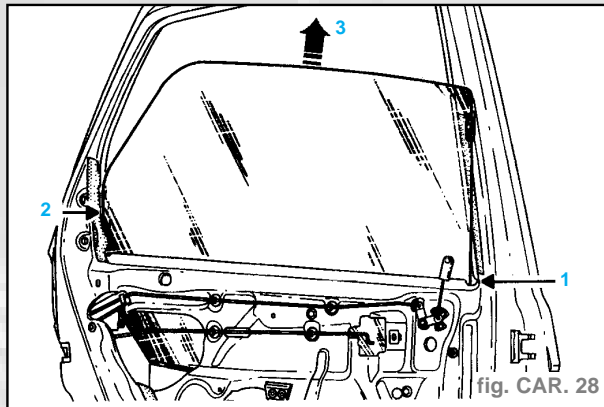


fig. CAR. 28

REPOSE

- Lors de la repose, prendre soin de remonter correctement le coulisseau de porte arrière, ainsi que le lécheur extérieur de porte.
- Pour le remontage procéder dans le sens inverse du démontage.

Vitre de custode

- L'enjoliveur est détaillé au M.P.R. de façon à pouvoir le changer suite à une détérioration éventuelle lors de l'opération de dépose.
- En effet, le collage possible de l'enjoliveur par le cordon de colle P.U. de la vitre en place ne permet pas la récupération de l'ancien enjoliveur.

DÉPOSE

- Déposer partiellement le brin vertical du joint supérieur de côté de caisse.
- Mettre une bande de tirtot sur la périphérie de la vitre de custode ainsi que sur la partie basse du montant vertical afin de protéger la laque dans les zones de dégagement de l'enjoliveur et de passage du câble.
- Insérer un tournevis plat en (A) et pousser vers le bas l'extrémité avant du bras horizontal de l'enjoliveur, afin de dégager la patte (B) de son logement sous la vitre tout en dégageant avec précaution le brin (1) de son logement (attention cette opération est délicate) (fig. CAR. 29).
- Dégager avec précaution le brin (2).
- Pousser sur les deux brins (1) et (2) vers l'avant du véhicule afin de dégager l'angle (3) de son logement.
- Découpe habituelle au câble.

Pour découper la vitre du custode, il n'est pas nécessaire de déposer la garniture intérieure de custode.

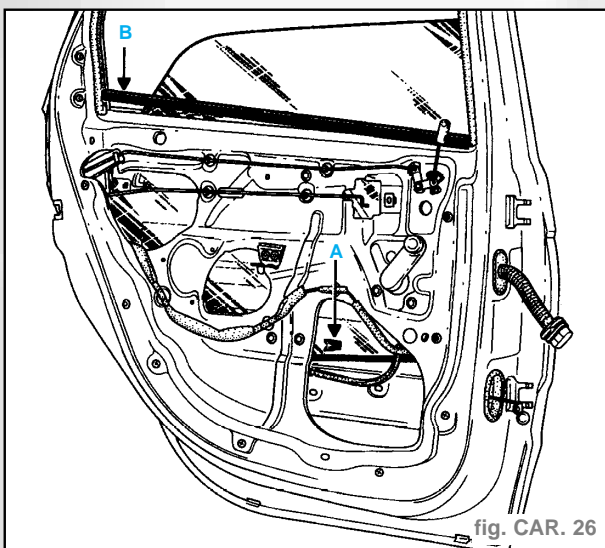


fig. CAR. 26

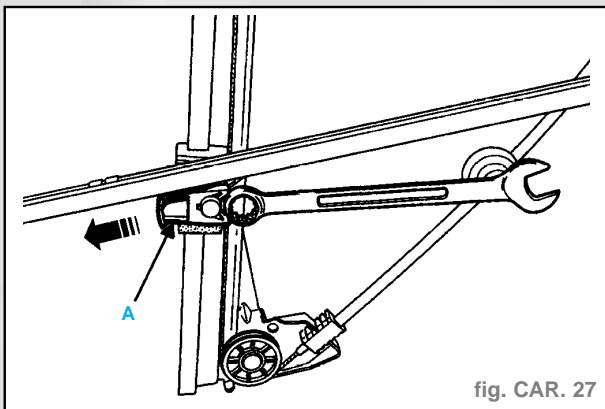


fig. CAR. 27

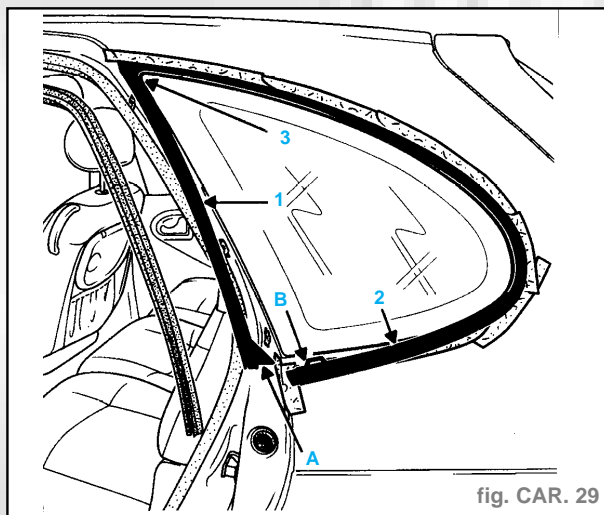


fig. CAR. 29

- Déposer :
 - le lécheur extérieur de porte,
 - le coulisseau de porte arrière en tirant le brin vertical avant vers le haut, afin de le dégager du patin de vitre.
- Pour retirer la vitre du caisson, il faut impérativement suivre les indications ci-dessous :
 - Protéger les deux montants verticaux de l'encadrement de porte avec une bande de tirtot large.
 - Faire passer l'avant et l'arrière de la vitre dans les deux encoches (1) et (2) (fig. CAR. 28).
 - Sortir la vitre du caisson suivant le mouvement (3).

REPOSE

COLLAGE ET POSE DE LA VITRE

- Mettre en place l'enjoliveur correctement sur la vitre.
- Juste après dépose du mastic P.U. sur la vitre, présenter celle-ci au niveau de son logement et la mettre en place en amenant en butée l'enjoliveur extérieur en (1) et (2) (fig. CAR. 30).

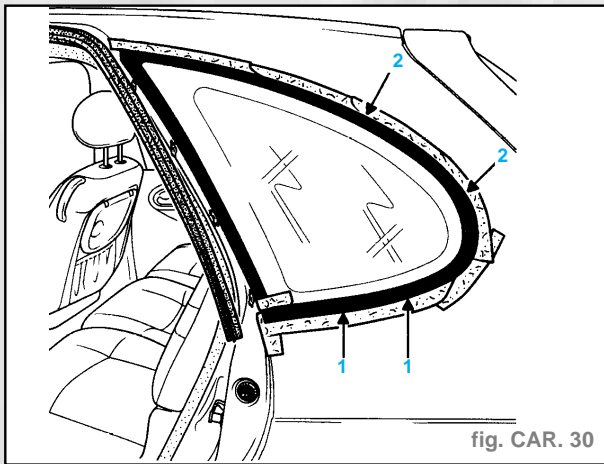


fig. CAR. 30

- Appuyer légèrement sur la vitre afin de bien mettre en contact les butées de profondeur montées sur l'enjoliveur.
- Mettre deux bandes de tirot à cheval sur la laque et la vitre en partie supérieure afin de maintenir la vitre pendant le séchage de la colle.

Lunette arrière

L'enjoliveur est fourni avec la lunette neuve et est aussi détaillé au M.P.R. de façon à pouvoir le changer à chaque opération de dépose/repose de la lunette arrière.

DÉPOSE

- Déposer le bras d'essuie-vitre arrière en utilisant l'outil **Eié. 1294**.
- Déconnecter le réseau chauffant.
- Déposer l'enjoliveur extérieur en le dégageant dans un des coins supérieurs afin de le déchausser sur toute sa longueur.
- Cette opération occasionne la destruction de l'enjoliveur et nécessite son remplacement systématique à la dépose de la lunette.
- Déposer (fig. CAR. 31) :

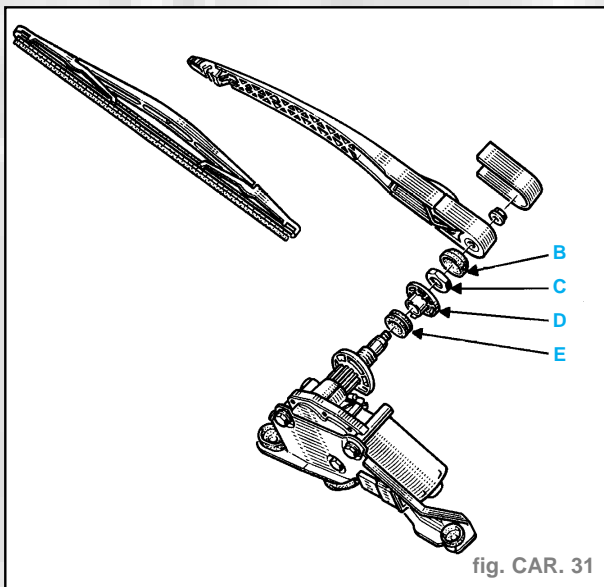


fig. CAR. 31

- le bras d'essuie-vitre arrière en utilisant l'outil **Eié. 1294-01**,
- le cache-écrou (B) et l'écrou (C),
- la bague (D) et la bague d'étanchéité (E).
- Déposer les deux vis de fixation du moteur et l'ôter.

REPOSE

- Lors du remontage de l'écrou (C), appliquer un couple de serrage de **0,8 daN.m** pour assurer une bonne étanchéité au niveau de la bague (E) sans risquer de briser le vitrage.
- Coller une bande de tirot sur toute la périphérie de la lunette afin de protéger la laque dans les zones de passage du câble.
- Passer le fil dans un des angles et mettre en place l'outil de piquage et la poignée de traction.
- Couper le cordon de mastic polyuréthane.

Remarque. - Lors de l'application de primaire tôle, il est recommandé de masquer la zone (A) avant l'application (fig. CAR. 32).

- En effleurement, la lunette étant un peu plus basse que le hayon, tout débordement sera visible une fois la lunette collée.

- A Pavillon
- B Enjoliveur
- C Primaire

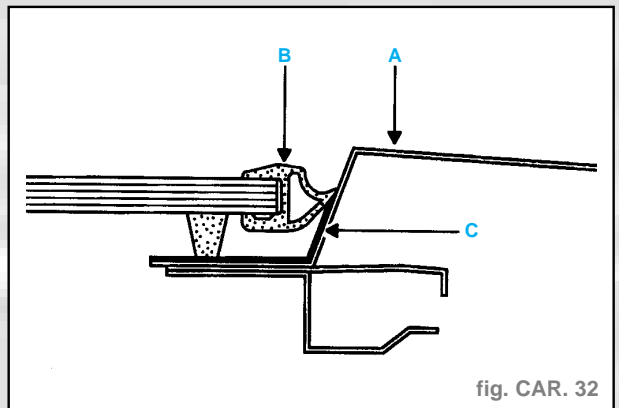


fig. CAR. 32

COLLAGE ET POSE DE LA LUNETTE

- Mettre en place l'enjoliveur extérieur neuf correctement sur la lunette.
- Juste après dépose du mastic P.U. sur la lunette, la mettre en place.
- Pour cela, présenter la lunette au-dessus de son logement et la centrer en mettant en butée l'enjoliveur extérieur sur le bord supérieur.
- Coucher la lunette dans son logement en veillant à avoir sur toute sa périphérie, un bon affleurement avec son encadrement sur le hayon.

Garniture de porte avant

DÉPOSE

- Déclipser la grille de haut-parleur (A) de porte avant (fig. CAR. 33).
- Déposer :
 - les 6 vis de fixation (B) du bac de bas de porte,
 - la poignée d'ouverture de porte (C),
 - la vis de fixation (D) et son cache de la poignée de fermeture de porte.
- Déclipser le bac en (E) et dégager le pion (F) en soulevant le bac (fig. CAR. 34).
- Débrancher les connecteurs de lève-vitres avant et celui du haut-parleur.
- Déposer le bac de rangement de bas de porte.
- Déclipser :
 - le cache (G) des fixations de rétroviseur extérieur,
 - la trappe (H) d'accès au connecteur de la manette de réglage rétroviseur (I).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Lève-vitre de porte avant

DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture de porte avant,
 - le lécheur intérieur de porte,
 - les absorbeurs de choc latéraux intérieur et extérieur,
 - la vitre coulissante et le montant fixe,
 - les deux vis de fixation (A) du rail d'entraînement de la vitre (fig. CAR. 35).
- Soulever légèrement le rail afin de dégager la patte de maintien (A) de la doublure de porte.
- Déposer les trois vis de fixation du moteur du lève-vitre (B) et débrancher le connecteur de commande moteur.
- Basculer l'ensemble et le sortir par l'ajourage du caisson.

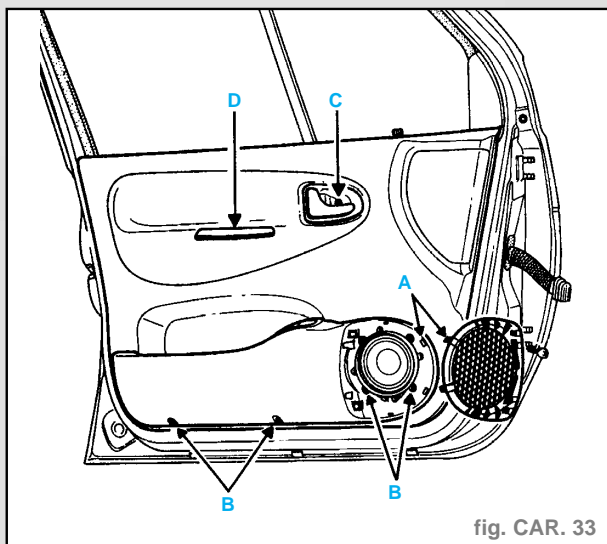


fig. CAR. 33

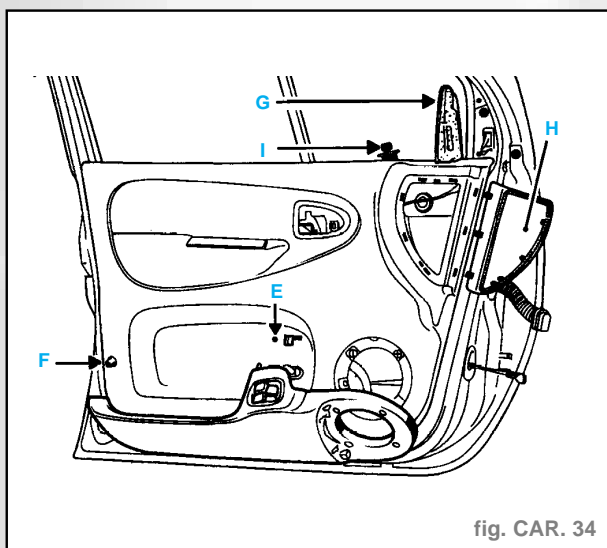


fig. CAR. 34

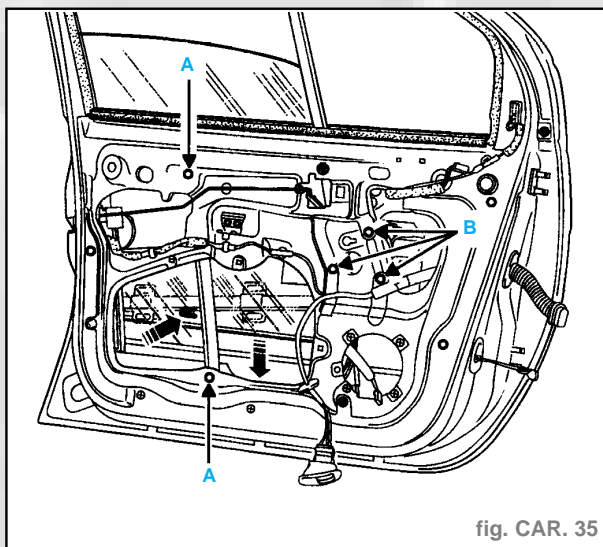


fig. CAR. 35

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose.

Garniture de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer (fig. CAR. 36) :
 - les deux vis de fixation (A) du bac de bas de porte,
 - la poignée d'ouverture de porte (B),
 - la vis de fixation (C) et son cache de la poignée de fermeture de porte (pour enlever le cache, coller sur celui-ci un cordon de mastic préformé et tirer sur le cordon pour retirer le cache sans l'altérer).
- Déclipser le cache (D).

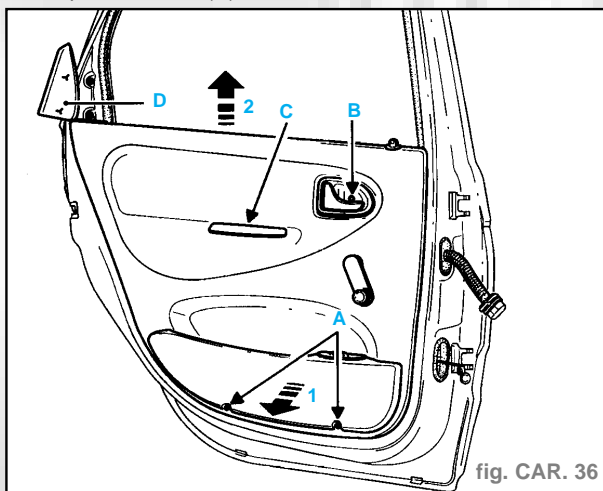


fig. CAR. 36

- Sortir la manette (I) en passant la main par la trappe (H), afin d'ôter les deux clips métalliques de maintien sur la garniture. Débrancher son connecteur.

Lors d'une intervention sur les contacteurs de lève-vitres, il est nécessaire de déposer le bas de porte.

Suite à un dégarnissage ou à un remplacement de garniture de porte, il est recommandé d'utiliser la collection d'agrafes après-vente spécifique pour ce véhicule.

- Démontage des fixations à l'aide de l'outil type pince à dégraffer SODICAM ou similaire.
- Dégraffer et décoller au fur et à mesure la garniture (utiliser un outil tranchant pour couper le mastic).
- Sortir la garniture de son emplacement sur le lécheur intérieur de porte avant.
- Dégager l'obturateur de passage des connecteurs en partie arrière de la garniture.
- Déposer la garniture.

REPOSE

Il est impératif lors d'une dépose ou lors d'un remplacement, de mettre un cordon de mastic d'étanchéité préformé entre le caisson et la garniture (référence 77 01 423 330).

PORTE AVEC LÈVE-VITRE MANUEL

- Démontez la manivelle de lève-vitre à l'aide de la pince à dégrafer SODICAM.

Le bac de bas de porte est fixé par deux bouterolles sur la garniture de porte et ne peut donc pas se dissocier de celle-ci.

PORTE AVEC LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE

- Soulever l'avant du bac pour dégager l'ergot (B) (fig. CAR. 37).
- Dégager le bac en le poussant vers l'arrière pour libérer l'ergot (C).
- Débrancher le connecteur du contacteur de lève-vitre.
- Démontage des fixations à l'aide de l'outil type pince à dégrafer SODICAM ou similaire.
- Dégrafer et décoller au fur et à mesure la garniture (utiliser un outil tranchant pour couper le mastic).
- Sortir la garniture de son emplacement sur le lécheur intérieur de porte.
- Déposer la garniture.

Il est impératif lors d'une dépose ou lors d'un remplacement, de mettre un cordon de mastic d'étanchéité préformé entre le caisson et la garniture (référence 77 01 423 330).

Suite à un dégarnissage ou à un remplacement de garniture de porte arrière, il est recommandé d'utiliser la collection d'agrafes après-vente spécifique pour ce véhicule.

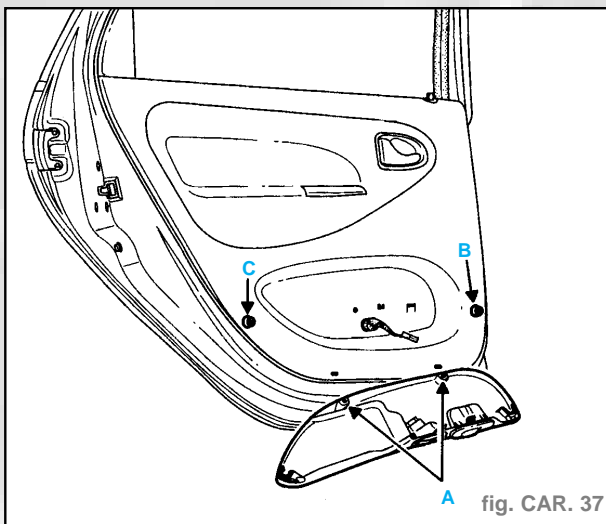


fig. CAR. 37

REPOSE

- Procéder en ordre inverse de la dépose.

Lève-vitre de porte arrière

DÉPOSE

- Déposer :
 - la garniture de porte arrière,
 - le lécheur intérieur de porte arrière.

LÈVE-VITRE MANUEL

- Descendre la vitre au 2/3.
- Déposer la fourchette de fixation (A) (fig. CAR. 38).
- Dégager la vitre de l'axe d'entraînement du lève-vitre et mettre la vitre en position fermée.
- Déposer les trois écrous de fixation du mécanisme manuel (B) et les trois vis de fixation du rail (C) d'entraînement de la vitre coulissante (fig. CAR. 39).
- Basculer l'ensemble et le sortir par l'ajourage du caisson en (D).

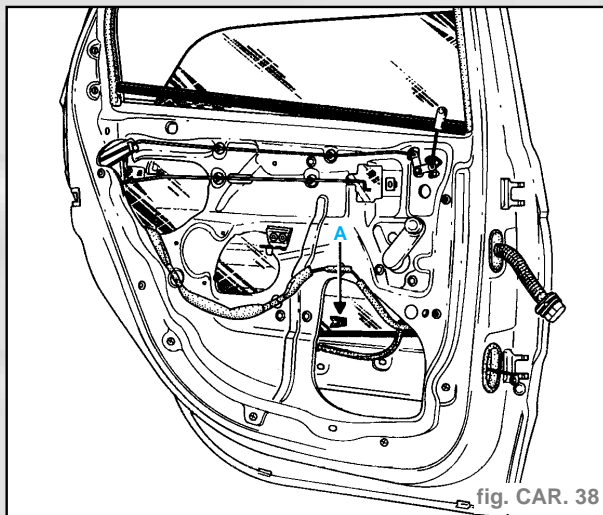


fig. CAR. 38

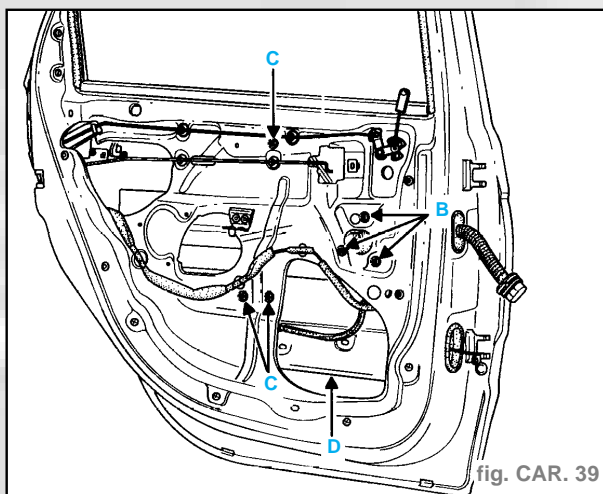


fig. CAR. 39

LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE

Le moteur électrique n'est pas monté dans le même emplacement que le mécanisme manuel.

- Déposer les trois vis de fixation (E) (fig. CAR. 40).
- Ôter le connecteur du moteur.
- Pour le reste de la dépose, procéder de la même manière que pour le lève-vitre manuel.

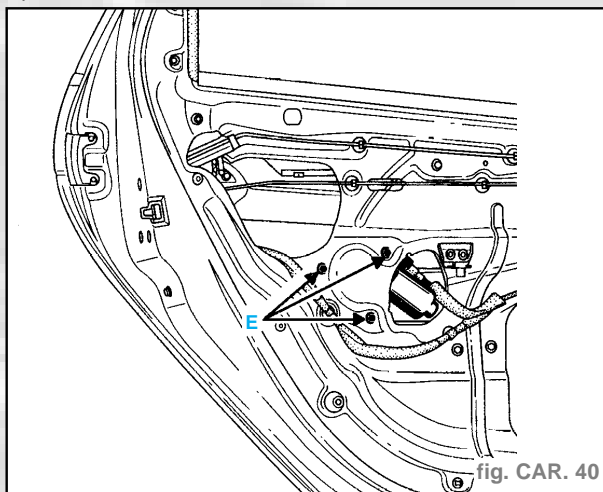


fig. CAR. 40

REPOSE

- Procéder en sens inverse de la dépose.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

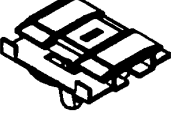
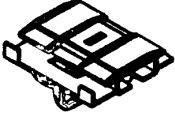







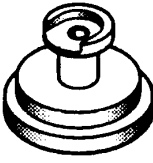

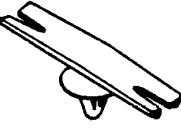
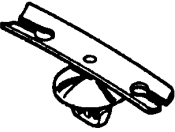
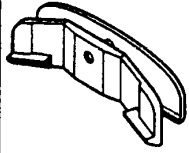













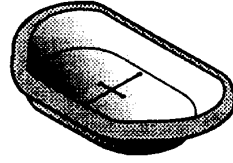
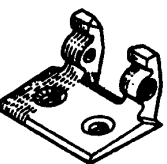
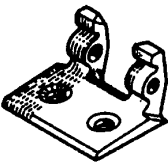
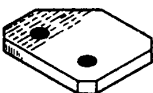



ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Fixations des garnitures de portes

- La collection ci-dessous permet de remonter les portes AV et AR avec toutes les fixations nécessaires.

35 références - 77 pièces

 x 5	 x 1	 x 2	 x 9	 x 8	 x 2
 x 1	 x 1	 x 3	 x 1	 x 1	 x 1
 x 2	 x 5	 x 1	 x 1	 x 3	 x 2
 x 3	 x 1	 x 1	 x 1	 x 1	 x 1
 x 1	 x 2	 x 1	 x 1	 x 1	
 x 1	 x 1	 x 2	 x 4	 x 4	 x 2

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

Toit ouvrant

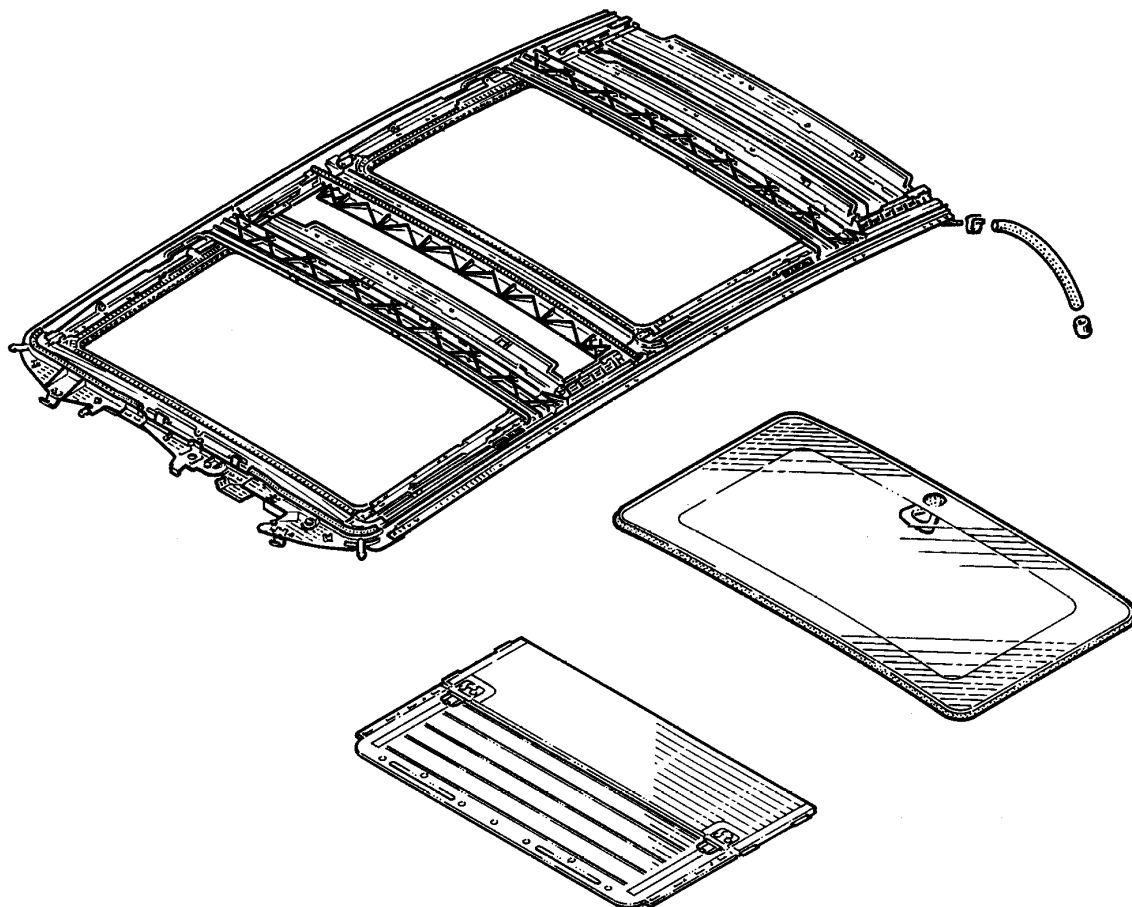
DESCRIPTION

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

TOIT OUVRANT



- Ce toit ouvrant compte une seule et unique cassette sur laquelle sont montés **deux panneaux mobiles coulissants**.
- **Chaque panneau mobile est actionné par un moteur indépendant** commandé par un commutateur placé sur la console de pavillon.
- **Le mécanisme d'entraînement du panneau mobile est identique sur les panneaux avant et arrière.**
- Le principe de fonctionnement est le même que celui du toit ouvrant coulissant de la Mégane coupé.

CARROSSERIE

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer :
 - les joints de portes,
 - le joint de coffre,
 - les poignées de maintien,
 - les écrans pare-soleil avant,
 - les garnitures supérieures de pied milieu,
 - les garnitures de montant de pare-brise.
- Coucher les dossiers des sièges arrière afin de faciliter les opérations suivantes.

IMPORTANT : - En cas de panne, il est possible de manoeuvrer les deux panneaux mobiles manuellement.

- Pour actionner le panneau avant, déposer la console de pavillon et actionner le toit à l'aide d'une clé à six pans de 4.
- Pour actionner le panneau arrière, il est nécessaire de déposer partiellement la garniture de pavillon afin d'avoir accès à la commande manuelle du panneau.

DÉPOSE DE LA CONSOLE DE PAVILLON

- Ôter le cache avant.
- Déposer le spot de lecture en glissant un tournevis plat dans l'encoche.
- Déposer les deux vis de fixation (B) (fig. CAR. 41).
- Dégager la console vers l'avant du véhicule.
- Débrancher les connecteurs et ôter la console.
- Déposer le cache de troisième ceinture arrière (deux vis de fixation).
- A l'aide d'un tournevis plat, déposer les deux caches de fixation de hayon en effectuant 1/4 de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

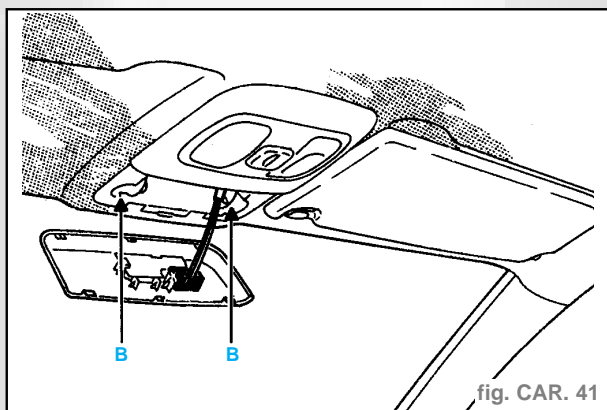


fig. CAR. 41

DÉPOSE PARTIELLE DES GARNITURES DE CUSTODE

- Déposer les deux vis de fixation latérales des garnitures de custode (E) et ôter la garniture de son emplacement sous l'embase de l'équilibreur de hayon (fig. CAR. 42).

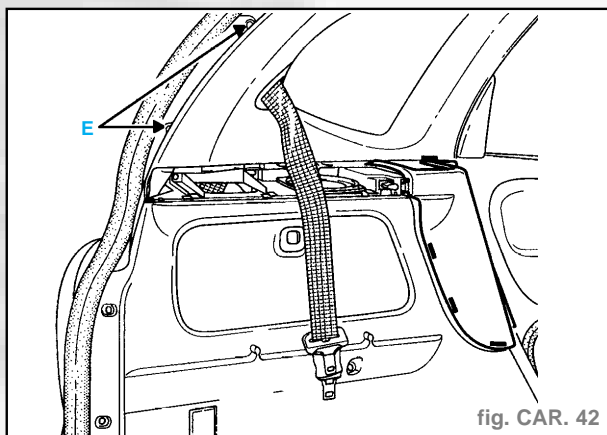


fig. CAR. 42

- Déclipser la garniture de custode en (G) et en (H) (fig. CAR. 43).
- Déposer les deux joints de finition intérieurs avant et arrière.

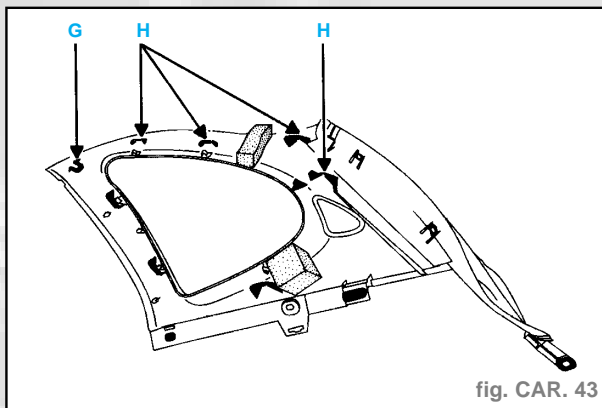


fig. CAR. 43

DÉPOSE DE LA GARNITURE DE PAVILLON

- La garniture de pavillon est fixée par des velcros (I) (fig. CAR. 44).
- Désolidariser les velcros en partant de l'avant vers l'arrière.
- Déposer la garniture avec précaution :
 - dans un premier temps avancer la garniture vers le pare-brise de manière à la dégager des garnitures de custode.

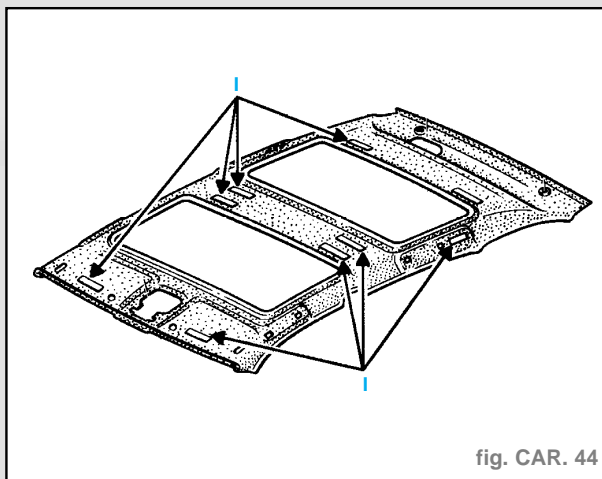


fig. CAR. 44

DÉPOSE CASSETTE DE TOIT

Situation sur la cassette (fig. CAR. 45).

- I Velcros, fixations garniture de pavillon sur cassette
- J Évacuations d'eau avant et arrière
- K Relais moteur panneau coulissant avant
- L Moteur d'entraînement panneau avant
- M Relais moteur panneau coulissant arrière
- N Moteur d'entraînement panneau arrière
- O Trous de positionnement en Y de la cassette sur le pavillon

- Débrancher les évacuations d'eau avant et arrière.
- Déconnecter le faisceau moteur avant.
- Déposer les fixations de toit et sortir celui-ci par l'arrière du véhicule (deux personnes).

S'assurer que les deux panneaux mobiles soient en position fermée avant démontage et remontage.

Si un des toits est ouvert, procéder à un cycle de fermeture manuel.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

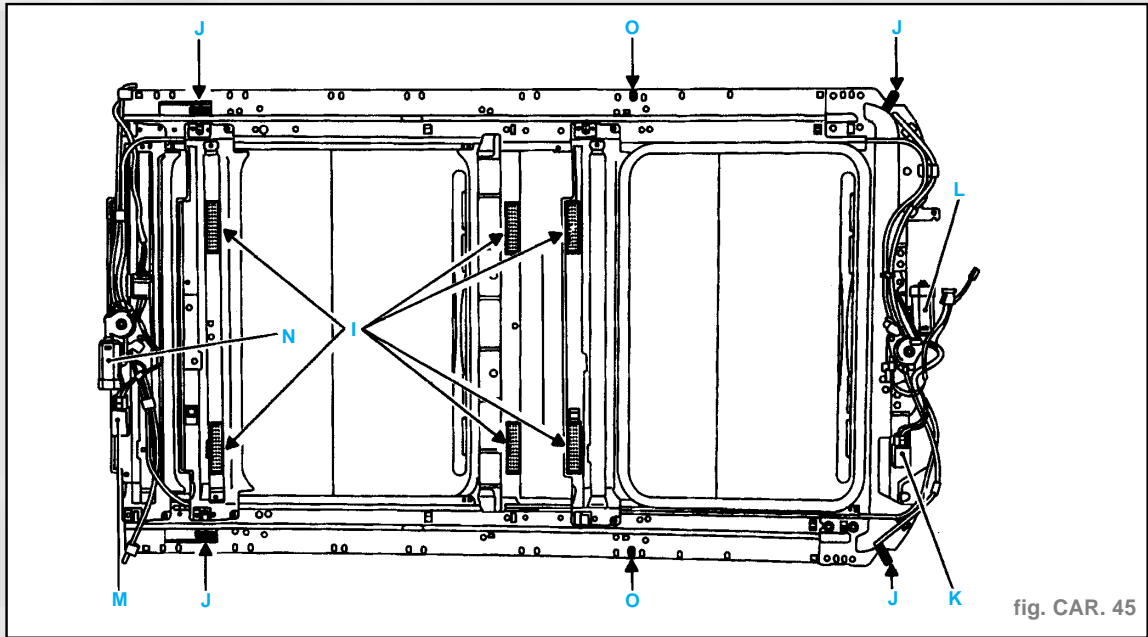


fig. CAR. 45

REPOSE

REPOSE DE LA CASSETTE DE TOIT

- Remettre en place le joint de finition intérieur sur la cassette (avant remontage de celle-ci) en insérant préalablement un bout de ficelle dans la gorge (A) sur toute la longueur du joint (fig. CAR. 46).

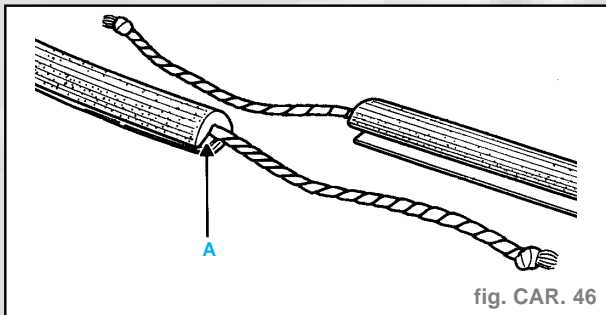


fig. CAR. 46

- Avant la repose du toit, desserrer les fixations du panneau mobile.
 - A deux personnes, repositionner l'ensemble et centrer le toit à l'aide de deux piges Ø 10 en (D) (fig. CAR. 47).

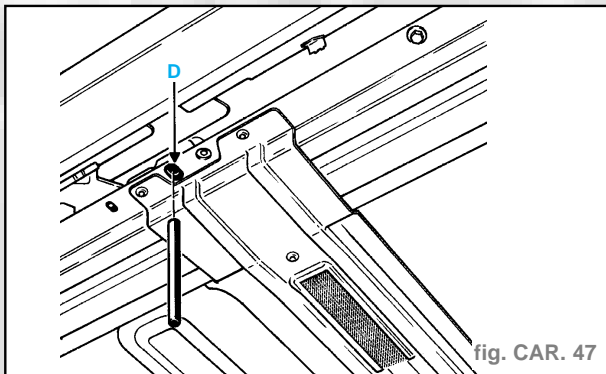


fig. CAR. 47

- Remettre en place les fixations.
 - Serrer les fixations du toit en procédant par la diagonale (vis M5, tête hexagonale de 8).

Couples de serrage (en daN.m)

- Vis de toit 0,5 maxi

Important : - ne pas omettre de rebrancher les évacuations d'eau.

Remarque : - lorsqu'une vis ne remplit pas son office de serrage, vous avez la possibilité de changer d'orifice.

- Prendre celui situé à proximité, il est prévu à cet effet.
- Après remontage :
 - contrôle et réglage du point zéro,
 - réglage du panneau mobile,
 - essai fonctionnel et étanchéité du toit,
 - regarnissage.

Nota . - le toit ouvrant après réglage, fonctionne dans toutes les positions sans intervention manuelle sur le panneau mobile.

REPOSE DE LA GARNITURE DE PAVILLON

- Entrer la garniture par le hayon, l'avancer au maximum vers le pare-brise, de manière à la reculer sous les parties hautes des garnitures de custode.
- Mettre en place les deux caches de fixation de hayon à l'arrière du véhicule.
- Plaquer la garniture au toit pour accrocher les velcros (I) sur la cassette en partant de l'arrière vers l'avant.
- Reclipser les parties hautes des garnitures de custode et remonter les deux vis de fixation latérales.
- Remettre en place les deux joints de finition en tirant sur le bout de ficelle préalablement posé sous la lèvre du joint afin de la rabattre sur la garniture de pavillon.
- Remonter le reste des garnitures.

Nota : - les opérations de dépose-repose de la cassette de toit et de la garniture de pavillon nécessitent l'intervention de deux personnes au minimum.

Panneau mobile

Les panneaux mobiles avant et arrière ont le même procédé de dépose / repose.

DÉPOSE

- Ouvrir légèrement le toit, de façon à accéder aux quatre vis de fixation plus facilement (clé à six pans de 4).

REPOSE

- Avant remontage du panneau, il faut veiller à ce que les deux patins d'entraînement (A) soient mis en place dans les rainures (B) (fig. CAR. 48).

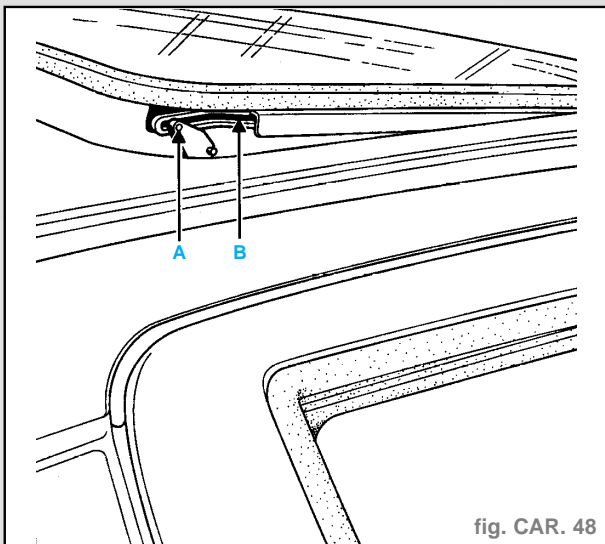


fig. CAR. 48

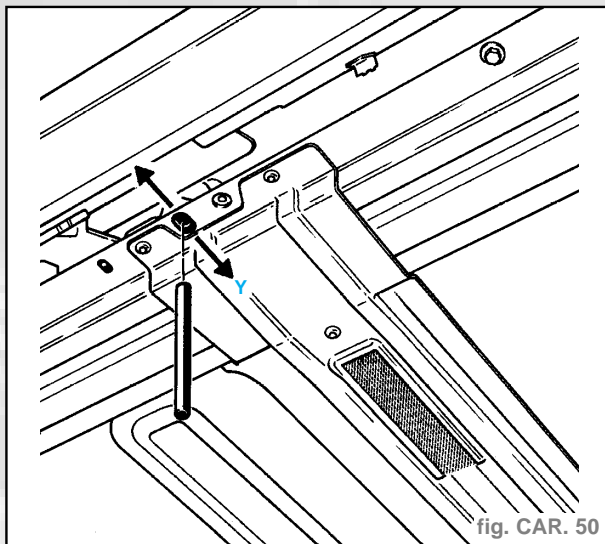


fig. CAR. 50

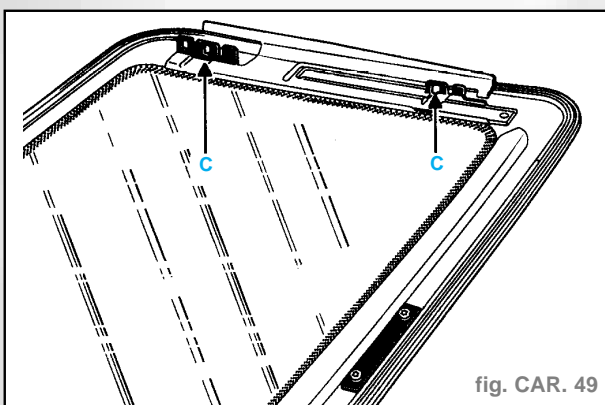


fig. CAR. 49

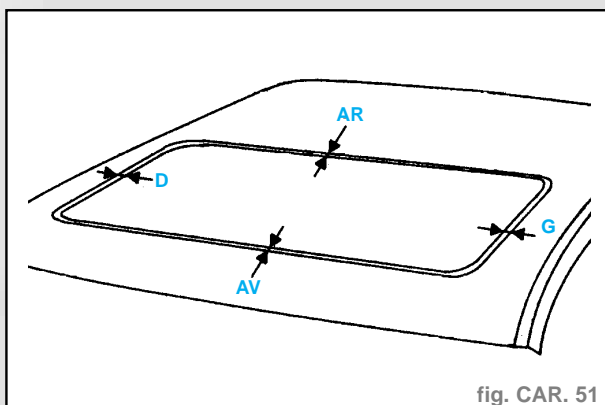


fig. CAR. 51

- Les vis de fixation se logent dans les trous (C) (fig. CAR. 49).

Remarque : - le sens de remontage du panneau est facile à repérer, l'inscription d'identification du verre doit se trouver en partie arrière.

RÉGLAGE DES JEUX ARRIÈRE, AVANT ET LATÉRAUX

Cette opération doit être effectuée après démontage du panneau mobile ou de l'ensemble du toit.

Important : - avant tout réglage, contrôler le réglage du point zéro.

1 - Réglage des jeux avant, arrière et latéraux

Pour effectuer ces réglages, il faut que le panneau soit en position fermé et que ses quatre vis de fixation soient légèrement desserrées afin de le positionner.

Pour le réglage en Y, il est nécessaire de desserrer légèrement les fixations du toit. Mettre en place deux piges Ø 10 dans l'orifice prévu à cet effet pour immobiliser la cassette et positionner le panneau en Y (fig. CAR. 50).

Les jeux entre le panneau et la carre de pavillon **doivent être répartis de moitié entre l'avant et l'arrière ainsi que pour la droite et la gauche.**

- A l'aide d'un réglét, contrôler sur trois points la répartition du jeu (fig. CAR. 51).

- Ces relevés doivent se faire entre la carre de pavillon et la partie supérieure du surmoulage en (A) (fig. CAR. 52) :

- ligne avant	15 ⁰ ₋₁
- ligne arrière	15 ⁺¹ ₀
- ligne droite	15 ± 0,5
- ligne gauche	15 ± 0,5

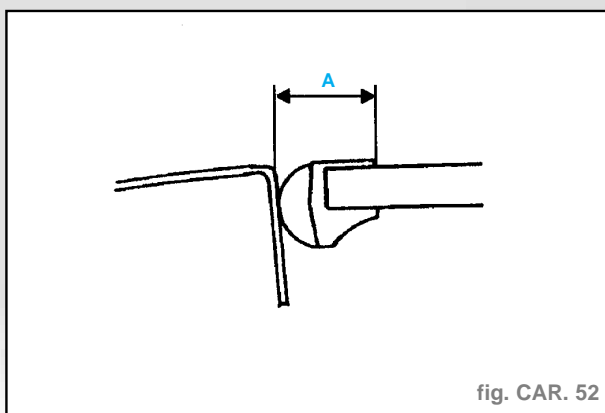


fig. CAR. 52

2 - Réglage des jeux en hauteur en (Z)

- Mettre le toit en position fermée.
- Comme pour le réglage du jeu avant/arrière agir sur les vis et sur le panneau (fig. CAR. 53).
- Positionner le réglét sur sa tranche au niveau de la carre de pavillon et visualiser l'affleurement avec le panneau mobile sur au moins trois points (fig. CAR. 54).
- Réglage en hauteur :
 - tolérance ligne arrière :
 - 1 mm de dépassement du panneau.
 - tolérance ligne avant :
 - 1 mm d'enfoncement du panneau.
 - tolérance ligne latérale :
 - 1 mm de dépassement du panneau.

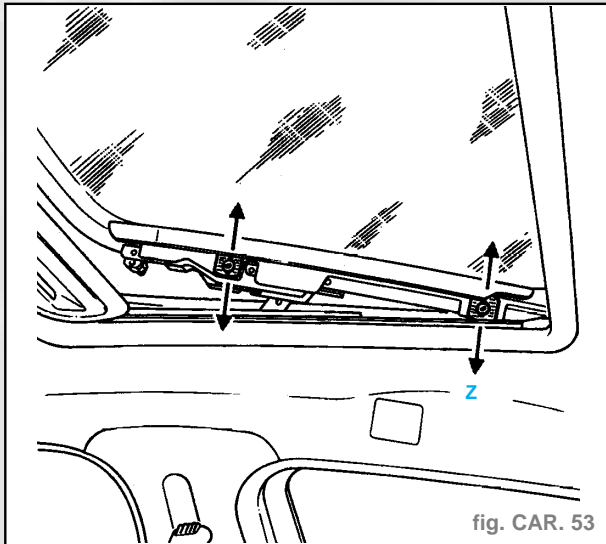


fig. CAR. 53

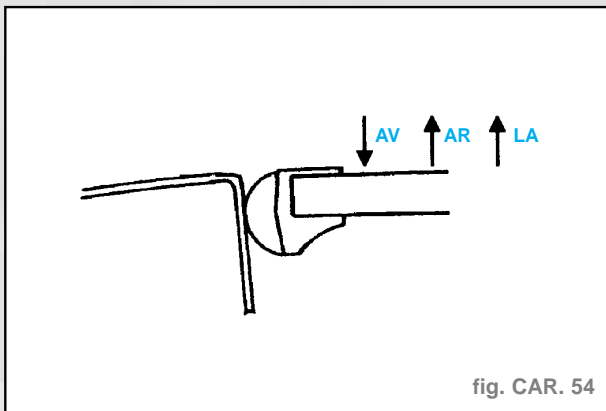


fig. CAR. 54

Partie supérieure de la planche de bord

- La partie supérieure de planche de bord se compose de deux parties (fig. CAR. 55) :
- la partie casquette (1),
- la partie plage avant (2).

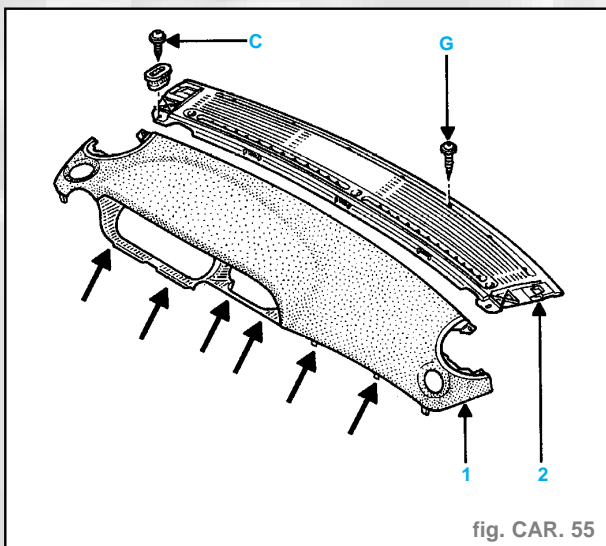


fig. CAR. 55

DÉPOSE

- Déclipser les grilles de haut-parleurs et libérer les centres.
- Tirer vers l'arrière du véhicule pour dégager les grilles de leurs emplacements.
- Déposer les vis de fixation supérieures (C) (fig. CAR. 56).

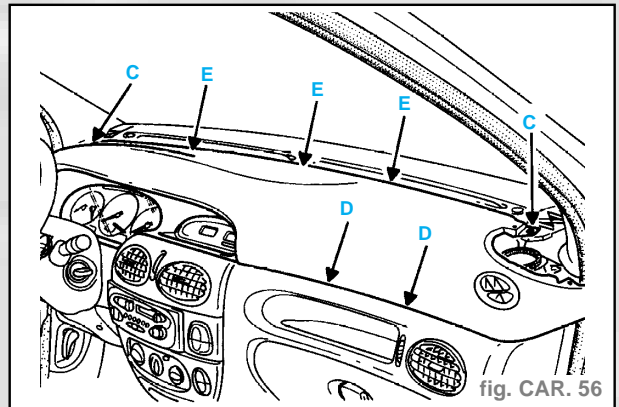


fig. CAR. 56

- Déclipser la garniture en (D) en la soulevant à la main puis tirer l'ensemble vers soi afin de libérer les trois pattes de maintien (E) sur la partie (2).
- Emplacements des clips (D) sur la partie inférieure de la planche de bord (fig. CAR. 57).

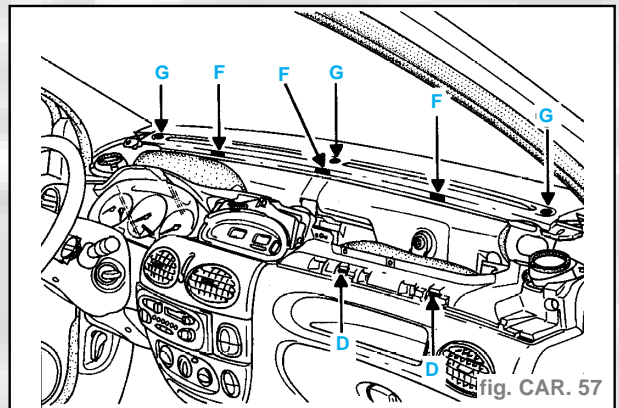


fig. CAR. 57

- Les pattes (E) de la partie supérieure (1) de la planche se logent dans les emplacements (F) de la partie supérieure (2).
- Déposer les trois vis de fixation (G) et leurs caches.
- Tirer la garniture (2) vers l'arrière du véhicule afin de la dégager des trois pattes (H) (fig. CAR. 58).
- Les trois vis de fixation (G) se fixent dans les agrafes (I).

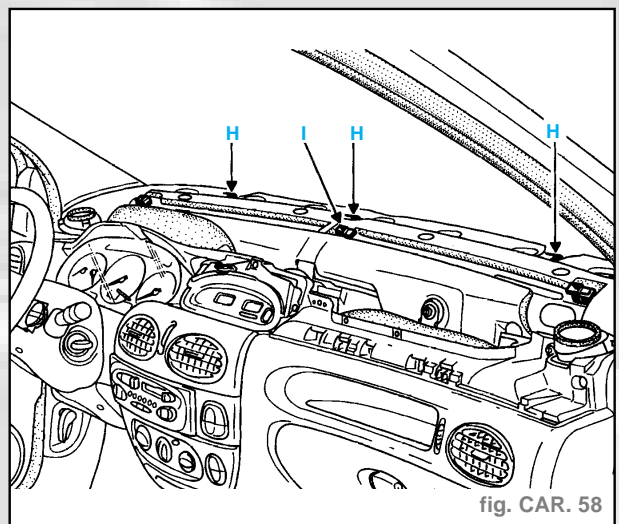


fig. CAR. 58

REPOSE

- Lors du remontage de la plage avant (2), veiller à ce que les trois pattes (H) soient à leur place sur la garniture.
- Pour la repose, procéder dans le sens inverse de la procédure de dépose.

Partie inférieure de planche de bord

DÉPOSE

- Déposer la vis de fixation de l'ouïe latérale (de chaque côté).
- Dégager le pion (B) en faisant pivoter l'avant de l'ouïe vers le bas, puis la dégager de la façade en (C) en tirant vers l'avant (fig. CAR. 59).

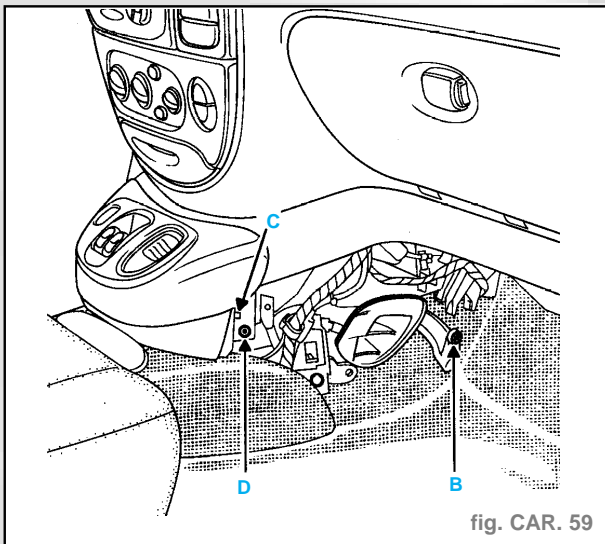


fig. CAR. 59

- Déposer les deux vis de fixation (D).
- Dégager la façade en la faisant pivoter légèrement vers le haut afin de libérer les agrafes (D) et les pions de centrage (E) (fig. CAR. 60).

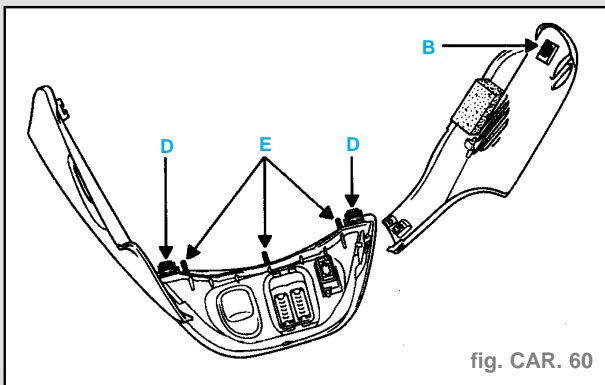


fig. CAR. 60

REPOSE

- Avant remontage de la façade, s'assurer de la présence des agrafes femelles des vis (D), fixées sur le cadre de bas de console.
- S'assurer également de la présence des pions femelles (B) dans leurs emplacements sur les ouïes.

Planche de bord

DÉPOSE DU VOLANT (avec coussin airbag)

- Débrancher la batterie.
- Déposer le coussin airbag par ses deux vis situées derrière le volant, et débrancher son connecteur blanc.

- Débrancher le connecteur de l'avertisseur.
- Immobiliser le rotor du contact tournant, sous le volant avec du ruban adhésif.
- Déposer :
 - les connecteurs du commutateur rotatif (airbag et régulateur de vitesse, si équipé),
 - la vis du volant (la remplacer),
 - le volant après avoir repéré sa position par rapport à la colonne de direction, en vue de la repose.

Attention : il est interdit de manipuler les systèmes pyrotechniques coussin airbag et prétensionneurs près d'une source de chaleur ou d'une flamme ; il y a risque de déclenchement.

DÉPOSE DU VOLANT (sans coussin airbag)

- Écarter en partie centrale la mousse du volant, afin de positionner correctement l'outil Facom D115.
- Extraire l'ensemble.

DÉBRAYAGE DU SYSTÈME DE RÉGLAGE EN HAUTEUR DE COLONNE DE DIRECTION

Couples de serrage (en daN.m)

- Écrou autofreiné	0,6
- Contre-écrou	1,2

Attention : pour déposer la planche de bord, il est nécessaire de débrayer la poignée de réglage en hauteur de la colonne de direction.

Il est impératif de respecter la méthode «**Débrayage de la poignée de réglage en hauteur de la colonne de direction**» décrite ci-après.

Le non respect de ce couple est très dangereux et peut de plus engendrer un inconfort important du conducteur.

- Déconnecter l'ensemble avertisseur et le déposer.
- Déposer la vis du volant.

DÉPOSE PARTIE INFÉRIEURE PLANCHE DE BORD

- Déposer la vis de fixation de l'ouïe latérale (de chaque côté).
- Dégager le pion (B) en faisant pivoter l'avant de l'ouïe vers le bas, puis la dégager de la façade en tirant vers l'avant (fig. CAR. 59).
- Déposer les deux vis de fixation (fig. CAR. 59).
- Dégager la façade en la faisant pivoter légèrement vers le haut.
- Déposer la demi-coquille sous le volant par les trois vis (D) (fig. CAR. 61).

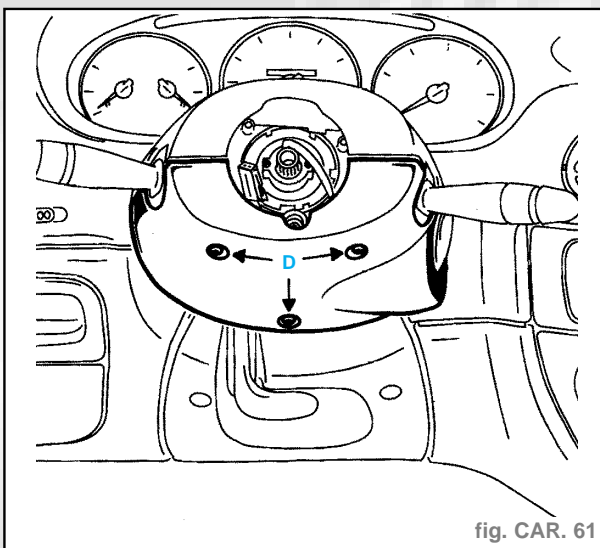


fig. CAR. 61

GÉNÉRALITÉS

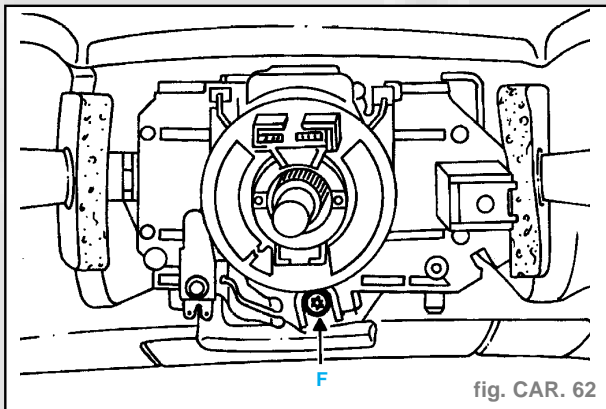
MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

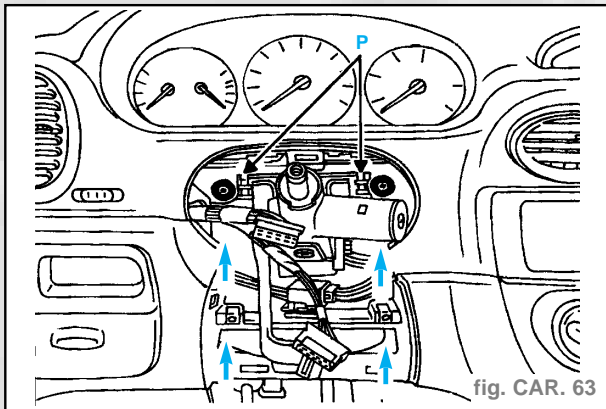
GÉNÉRALITÉS

- Déposer :
 - le cache inférieur de la colonne de direction, deux vis,
 - la demi-coquille supérieure, deux vis.
- Desserrer la vis (F) de manière à déposer l'ensemble manette de commande (fig. CAR. 62).



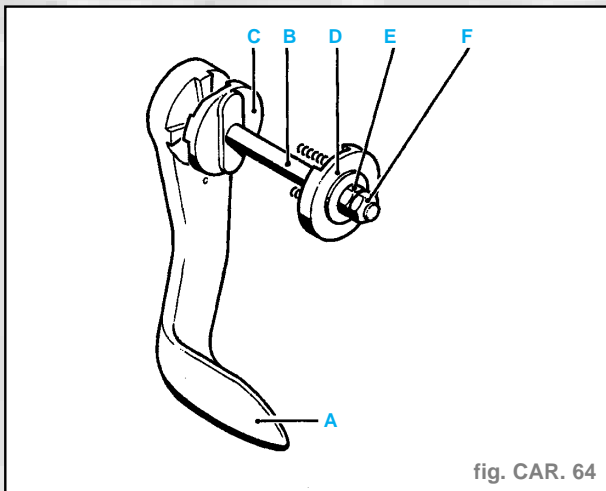
MÉCANIQUE

- Débrancher les connecteurs.
- Déposer les fixations de la planche de bord sur le boîtier de chauffage, deux vis.
- Déposer :
 - les fixations de planche de bord sur le fourreau de la colonne de direction, deux vis,
 - les deux vis et les deux écrous de fixation de la colonne de direction, afin de dégager les deux clips (P) de la planche de bord (fig. CAR. 63).



DÉBRAYAGE DU SYSTÈME DE RÉGLAGE EN HAUTEUR DE COLONNE DE DIRECTION

- Le système de réglage en hauteur est composé des éléments suivants (fig. CAR. 64) :



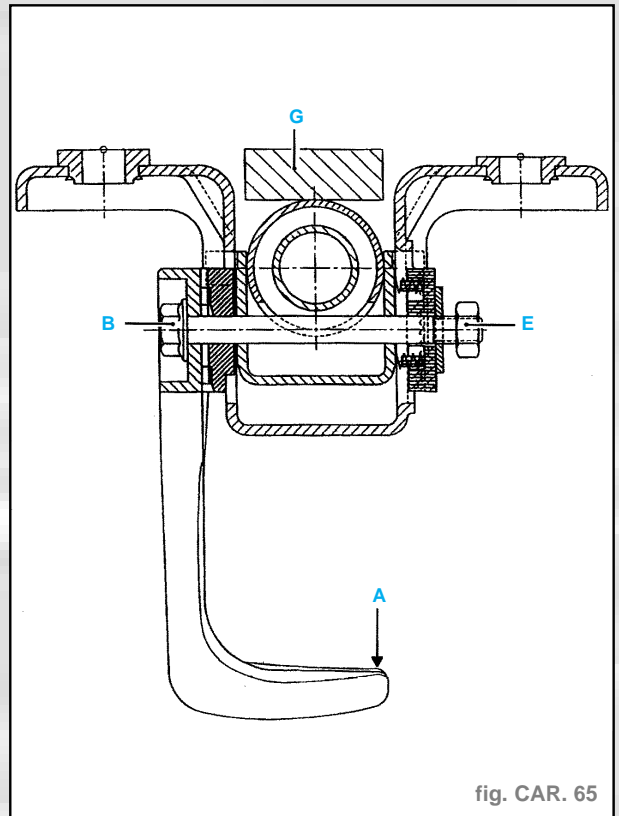
ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- A poignée de réglage
- B Vis
- C Rondelle plastique à came
- D Rondelle aluminium
- E Écrou autofreiné
- F Contre-écrou

Nota. - après desserrage de l'écrou autofreiné (E), la poignée de réglage devient débrayable et peut ainsi être maintenue en position d'attente le long de la colonne, et permettre donc la dépose de la planche de bord sans ôter l'ensemble de la colonne de direction.

- Interposer une cale de 15 mm d'épaisseur (G) entre le corps et la colonne de direction (fig. CAR. 65).



- Mettre la poignée (A) en position fermée (position colonne serrée).
- Ôter le contre-écrou (F) en maintenant en place l'écrou autofreiné (E).
- Desserrer l'écrou (E) de deux tours maximum en maintenant la vis (B) immobile (côté poignée).

Important : - il est interdit d'ôter l'écrou autofreiné (E) et de retirer l'ensemble du système de réglage de son emplacement sur la colonne.

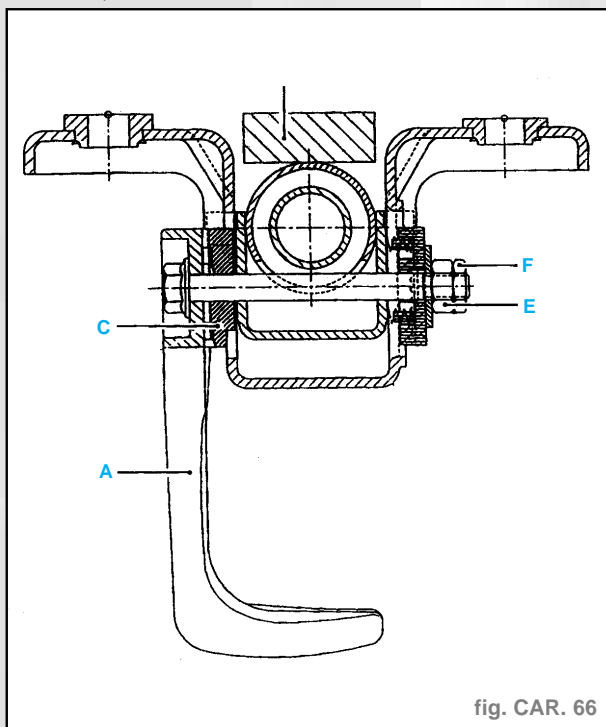
- Exercer une pression sur l'écrou autofreiné afin de dégager la vis (B) vers la gauche.
- Ôter la poignée des cames de la rondelle plastique (C) et la tourner afin de la mettre en position parallèle au tube de la colonne côté volant.
- La maintenir à l'aide d'une bande de tivot.
- Enlever la cale d'épaisseur (G) en tirant légèrement sur la colonne vers le bas.
- Dans cette position, il est possible de retirer la planche de bord.

REMISE EN PLACE DE LA POIGNÉE DE RÉGLAGE EN HAUTEUR DE LA COLONNE DE DIRECTION

Couples de serrage (en daN.m)

- Écrou autofreiné 0,6
- Contre-écrou 1,2

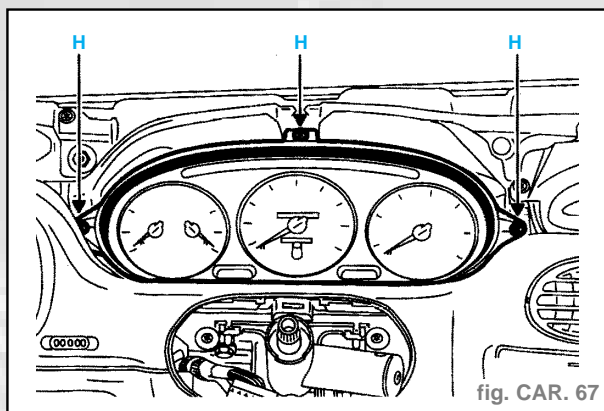
- Interposer une cale de 15 mm d'épaisseur entre son corps et son support, afin de la caler dans le sens vertical et de permettre le serrage ultérieur du système de réglage (fig. CAR. 66).



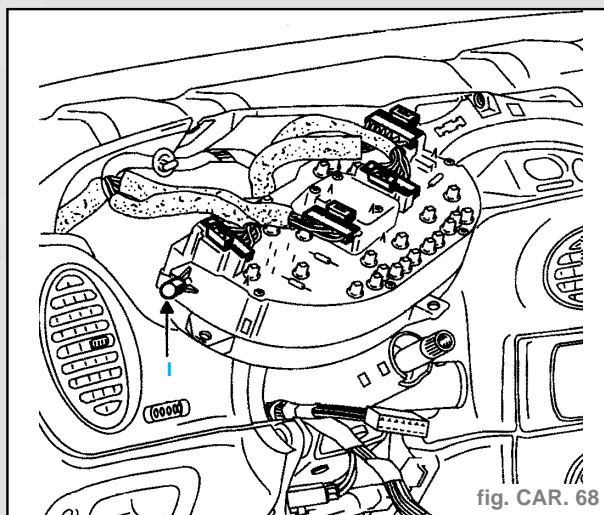
- Tourner la poignée de réglage en position fermée (la poignée doit reposer en butée sur la partie haute des crans de la rondelle plastique (C), en exerçant une pression sur l'écrou autofreiné de la même manière que pendant l'opération de débrayage.
- Serrer l'écrou autofreiné (E) en maintenant la tête de vis à l'aide d'une deuxième clé en respectant impérativement le couple de 0,6 daN.m.
- Enlever la cale d'épaisseur.
- Contrôler manuellement l'effort de manœuvre de la poignée de réglage, afin de s'assurer du confort d'utilisation de la poignée. Elle ne doit pas comporter de point dur lors de sa translation.
- Serrer progressivement le contre-écrou (F) en respectant le couple de serrage de 1,2 daN.m tout en bloquant en rotation l'écrou autofreiné (E).
- Recontrôler manuellement l'effort de manœuvre de la poignée de réglage (A).

DÉPOSE DE LA PARTIE SUPÉRIEURE DE LA PLANCHE DE BORD

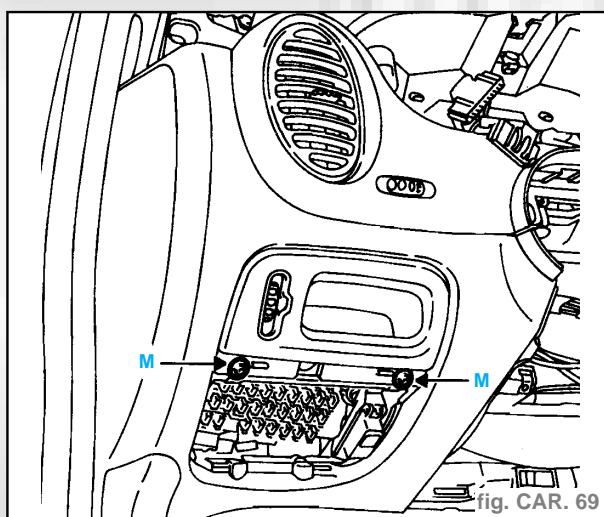
- Déclipser les grilles de haut-parleur et libérer les centres.
- Tirer vers l'arrière du véhicule pour dégager les grilles de leurs emplacements.
- Déposer les vis de fixation supérieures.
- Déclipser la garniture en la soulevant à la main puis tirer l'ensemble vers soi, afin de libérer les trois pattes de maintien sur la frise.
- Déposer le tableau de bord, trois vis (H) (fig. CAR. 67).
- Déconnecter le tableau de



- Attention :** de conserver et repositionner les petites cales caoutchouc (I) (fig. CAR. 68).
- Déposer la montre, trois vis.
 - Débrancher les connecteurs.
 - Déposer :
 - le support cendrier, deux vis,
 - la façade de commande de chauffage, deux vis.



- Débrancher les connecteurs de la commande.
- Déposer le bloc support de réglage de phares, deux vis (M) (fig. CAR. 69).
- Débrancher le connecteur.
- Déposer les connecteurs accessibles en partie basse du boîtier de fusible sans le démonter.



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

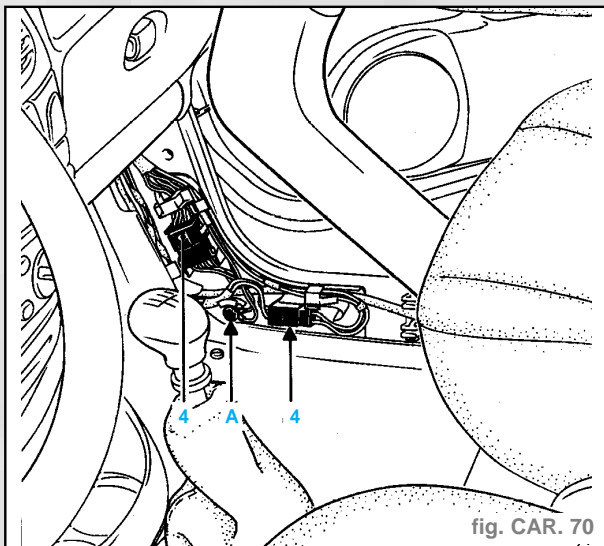
Dans le compartiment moteur :

• **Dans le carter côté gauche :**

- Débrancher les connecteurs du câblage moteur.
- Déposer le pare-boue avant gauche.
- Déclipser les colliers de fixation du câblage.
- Débrancher le répéteur de feu d'aile.
- Faire passer le faisceau dans l'habitacle.

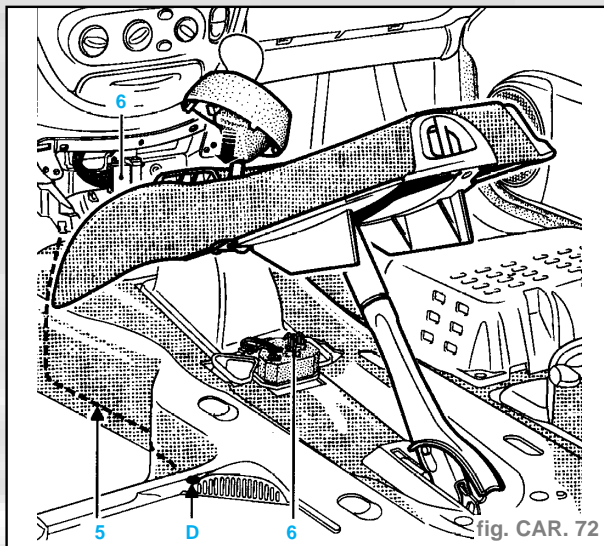
• **Dans l'habitacle côté droit :**

- Déposer partiellement les joints de porte.
- Écarter la partie avant de la garniture de bas de marche avant.
- Déconnecter les deux faisceaux (4) et déposer la vis (A) de fil de masse (fig. CAR. 70).



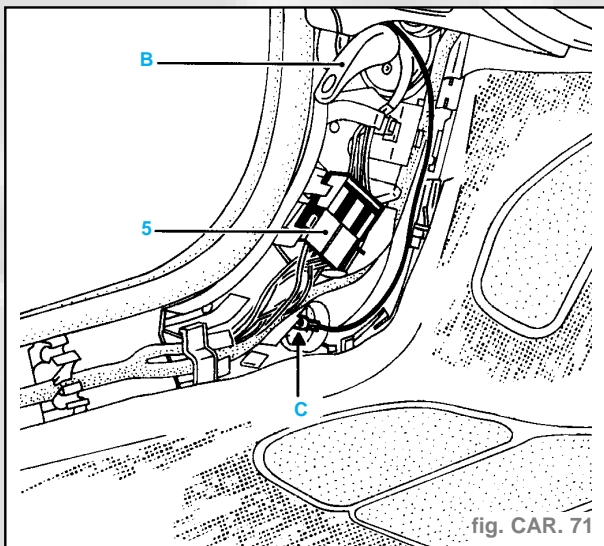
le faisceau de prétentionneurs (5) de ceinture de sécurité fixés sur le couvercle (fig. CAR. 72).

- Déconnecter le faisceau (6).
- Découper la languette de moquette située au pied du levier de vitesses afin de pouvoir écarter la moquette et dégrafer les faisceaux de prétentionneurs de ceintures de sécurité.
- Dégager le faisceau de chaque côté.
- Débrancher le connecteur du boîtier électronique «airbag» fixé devant le levier de vitesses.
- Déposer :
 - les deux obturateurs inférieurs,
 - les quatre écrous de fixation de la planche de bord.
- Sortir la planche de bord avec précaution (deux personnes).



• **Dans l'habitacle côté gauche :**

- Ôter la poignée de commande d'ouverture capot (B) (fig. CAR. 71).
- Déconnecter le faisceau (5) et déposer la vis des fils de masse (C).
- Déposer les deux vis des connecteurs des câblages de porte avant, faire passer les faisceaux dans l'habitacle.



Repérer et si possible remettre en place les différents supports et agrafes des faisceaux, afin de faciliter la repose.

REPOSE

Couples de serrage (en daN.m)	
- Vis de volant	4,5
- Écrou de fixation	2

Remplacer impérativement la vis de fixation du volant.

- Lors de la repose des vis et des écrous de fixation de la colonne de direction, respecter le couple préconisé ci-dessus.

CHAUFFAGE

Câbles de commande

DÉPOSE

La dépose des câbles de commande peut être effectuée sans déposer la planche de bord.

- Déposer :
 - le cendrier,
 - le boîtier de commande,
 - la vis (A) et le cache (B) (fig. CAR. 73)
 - les agrafes de maintien des câbles (E) (fig. CAR. 74).

Particularités des véhicules équipés d'air conditionné

- Seule l'opération de dépose du câble de commande de température peut s'effectuer suivant cette méthode.
- Pour la dépose du câble de répartition d'air, il est nécessaire de déposer la planche de bord.

REPOSE

- Procéder à l'inverse de la dépose.

DÉPOSE DE LA CONSOLE

- Avancer les sièges avant au maximum afin d'accéder aux trappes de visite sous sièges.
- Enlever les deux clips (D) à l'aide de la pince à dégrafer SODICAM ou similaire et ouvrir la trappe afin de déconnecter

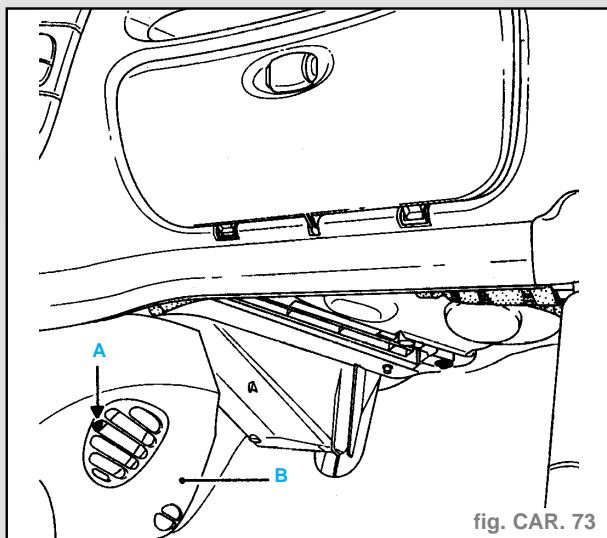


fig. CAR. 73

REPOSE

- Après remplacement du filtre à particules, engager le couvercle à l'inverse de la dépose.
- Reposer la vis.

Groupe motoventilateur (GMV)

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Sortir le bas du joint de porte.
- Dégager (fig. CAR. 76) :
 - la garniture plastique marchepied (B),
 - le câblage électrique sous la planche de bord, vers l'extérieur (C).
- Déposer la mousse d'isolation sous le dispositif de soufflage d'air.
- Débrancher le connecteur sur le GMV.
- Déposer les trois vis de fixation du GMV.
- Dégager le GMV, puis effectuer un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour le sortir.

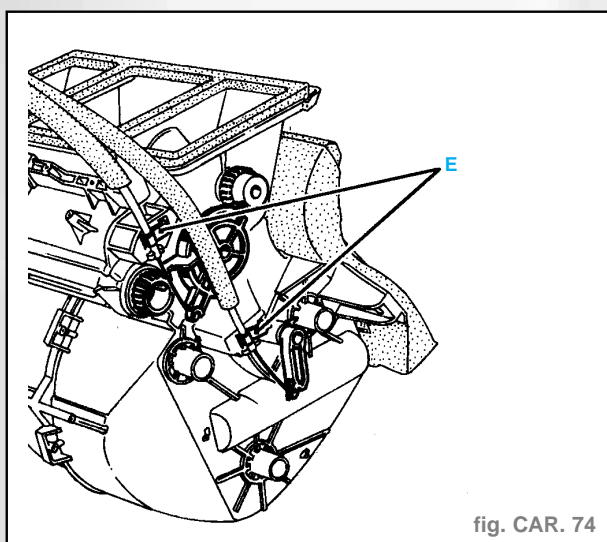


fig. CAR. 74

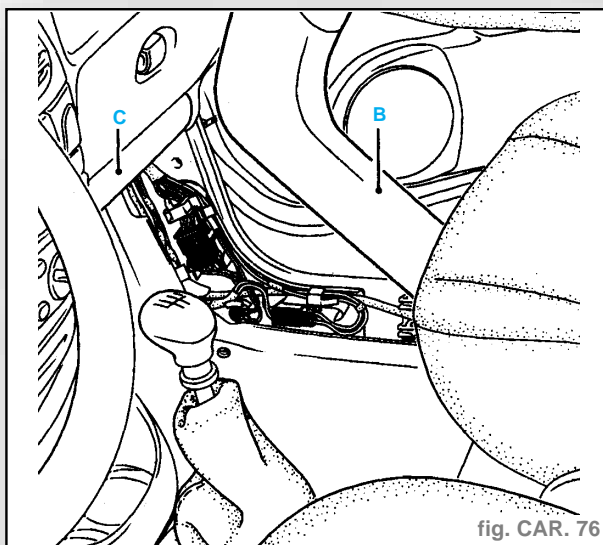


fig. CAR. 76

Filtre à particules

DÉPOSE

- Déposer la vis (C) (fig. CAR. 75).
- Faire glisser le couvercle dans le sens indiqué.
- Sortir le filtre à particules en tirant sur le joint en mousse.

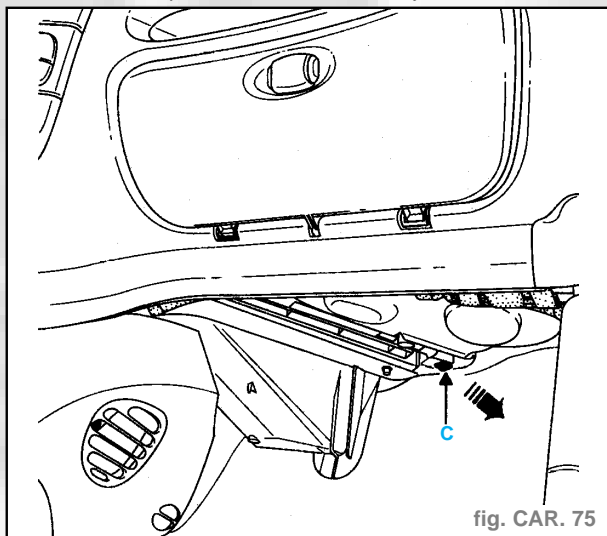


fig. CAR. 75

REPOSE

- Engager le GMV en faisant un quart de tour à l'inverse de la dépose.
- Reposer :
 - les trois vis de fixation et rebrancher le GMV,
 - la garniture,
 - le joint de porte et la mousse isolante sous le dispositif de soufflage d'air.
- Replacer le câblage électrique sous la planche de bord.

Radiateur

DÉPOSE

- Débrancher la batterie.
- Déposer la vis (fig. CAR. 77).

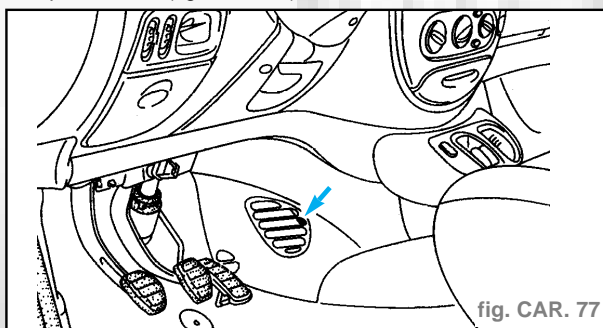


fig. CAR. 77

- Placer une pince pour tuyaux type **M.S. 583** sur les Durit de chauffage dans le compartiment moteur (fig. CAR. 78).
- Débrancher les tuyaux.
- Dans le tuyau supérieur, envoyer de l'air comprimé afin de vidanger au maximum l'eau du radiateur.

Nota. - l'eau peut sortir rapidement. Il est préférable de placer un bout de Durit coupée ou un déflecteur pour diriger l'évacuation vers le bas.

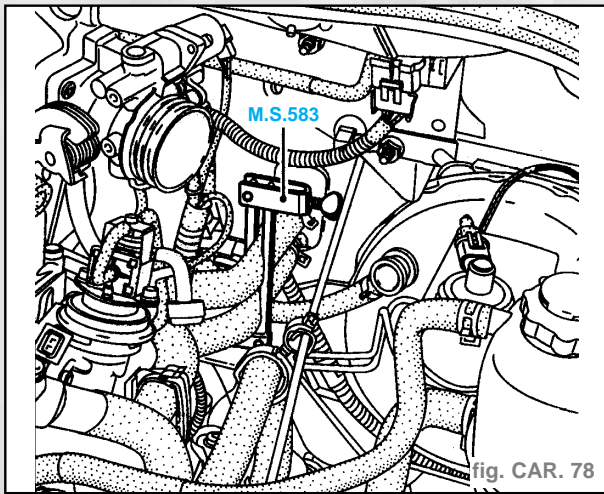


fig. CAR. 78

Dans l'habitacle :

- Déposer la vis de fixation (B), les deux vis (C) de l'aérotherme et la vis (D) de liaison tube de descente du radiateur (fig. CAR. 79).
- Séparer le tuyau de descente d'eau du radiateur.
- Sortir le radiateur en appuyant sur la partie supérieure du diffuseur d'air pied pour faciliter la dépose.

Remarque : - il n'est pas nécessaire de déposer le tuyau de descente d'eau s'il est en bon état. Néanmoins, remplacer impérativement les joints d'étanchéité en récupérant les joints neufs du nouveau radiateur.

Particularités de la dépose du tuyau de descente d'eau

- Dégraffer le câblage et débrancher le connecteur.
- Déposer :
 - la vis de fixation du support connecteur,
 - la fixation de la pédale d'accélérateur.

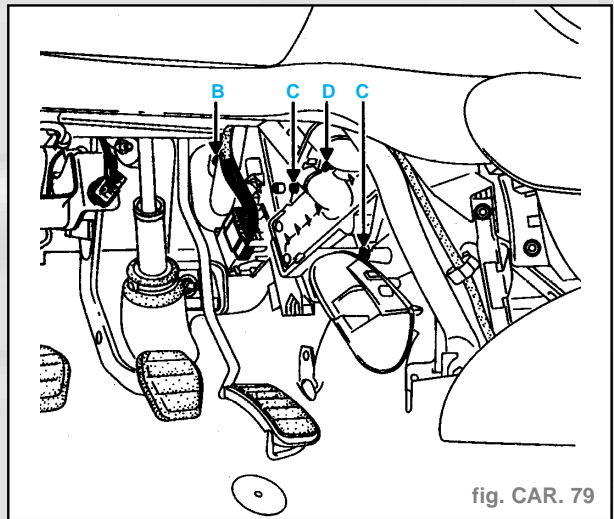


fig. CAR. 79

REPOSE

- La repose ne présente pas de particularités.
- Effectuer la mise à niveau du liquide de refroidissement et purger le circuit.

Boîtier répartiteur

DÉPOSE - REPOSE

Le boîtier répartiteur (A) est accessible après dépose de la planche de bord (fig. CAR. 80).

Boîtier de résistance

DÉPOSE

Le boîtier de résistance (B) se situe derrière la planche de bord côté passager (fig. CAR. 80).

- Débrancher la batterie et le connecteur.
- Déposer la vis inférieure de fixation du boîtier résistance.
- Desserrer la vis supérieure sans la déposer.
- Déposer le boîtier en le basculant vers l'arrière pour le dégager.

REPOSE

- Procéder à l'inverse de la dépose.

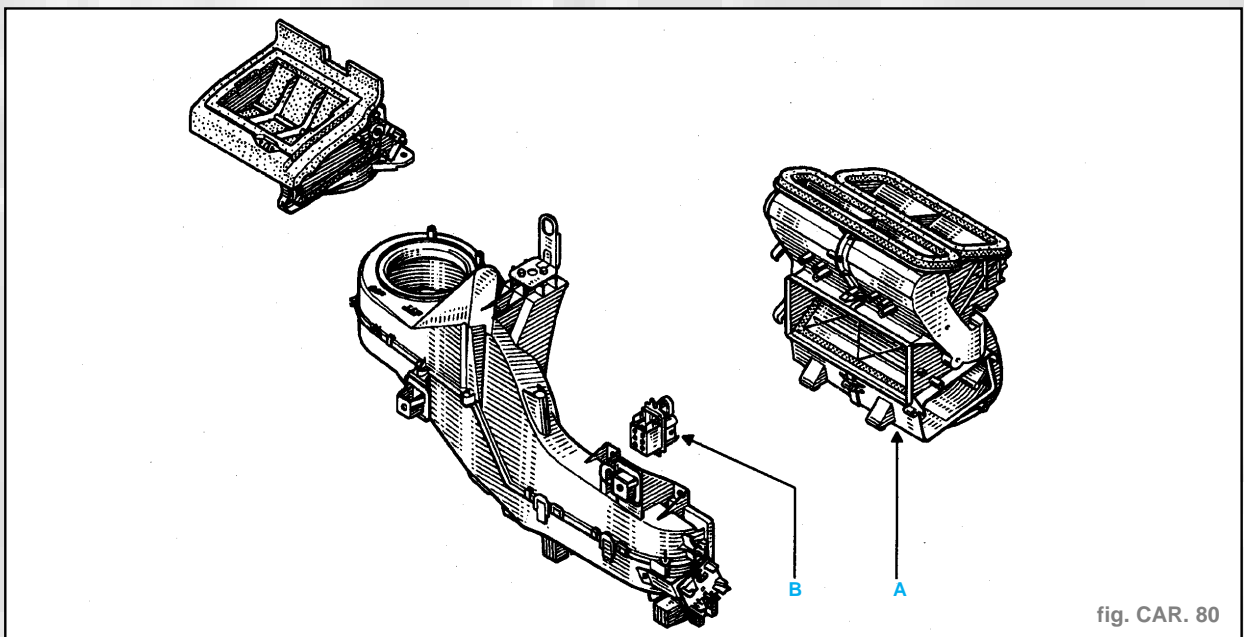
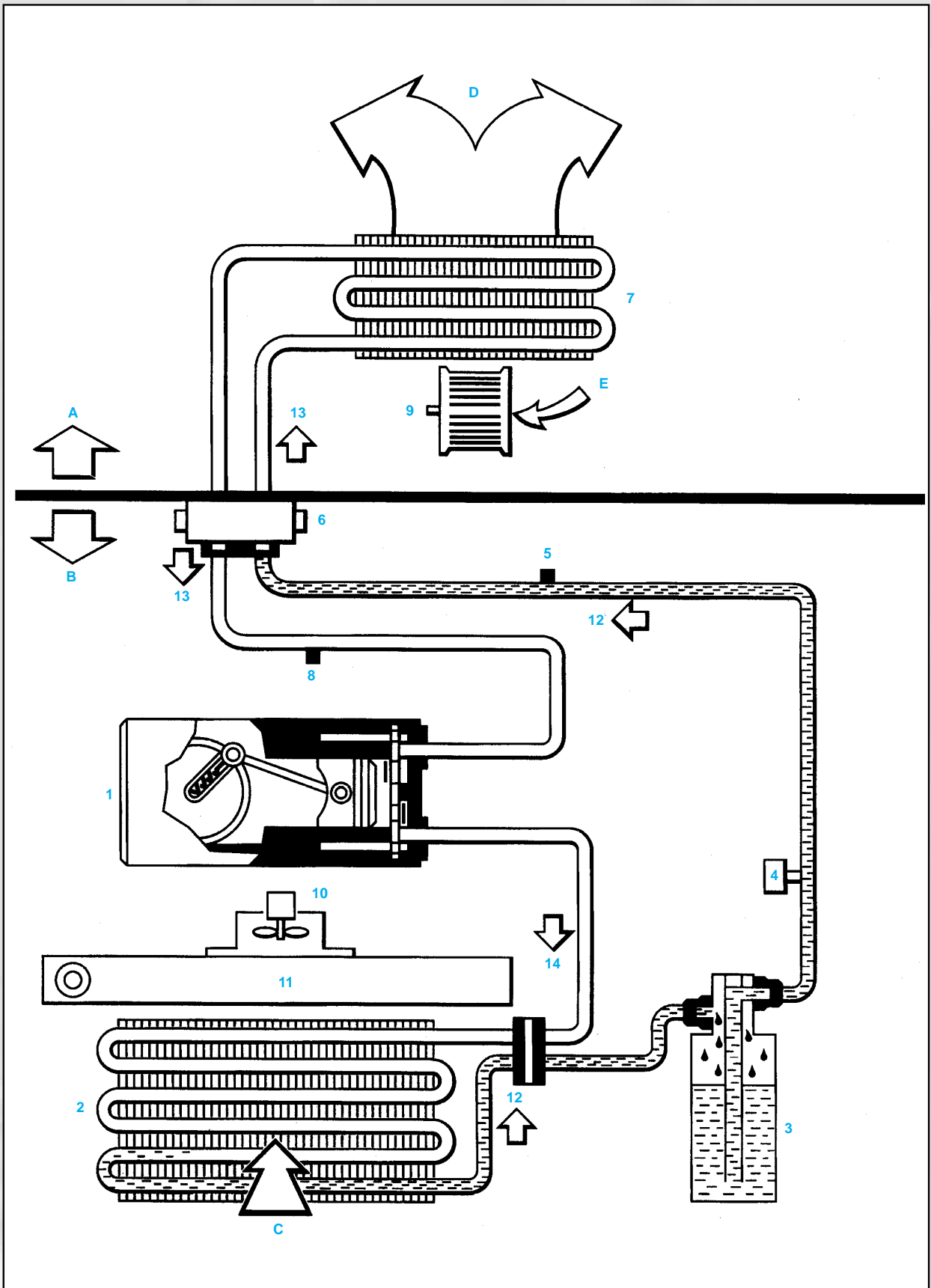


fig. CAR. 80

CONDITIONNEMENT D'AIR
GÉNÉRALITÉS



GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

- **A** Habitacle
- **B** Compartiment moteur
- **C** Air extérieur
- **D** Vers boîtier de mixage d'air
- **E** Air extérieur ou recyclé

- **1** Compresseur
- **2** Condenseur
- **3** Bouteille déshydratante
- **4** Pressostattrifonction
- **5** Purge haute pression
- **6** Détendeur
- **7** Evaporateur
- **8** Purge basse pression
- **9** Motoventilateur de soufflage
- **10** Motoventilateur de refroidissement
- **11** Radiateur moteur
- **12** Liquide haute pression
- **13** Vapeur basse pression
- **14** Vapeur haute pression

Ingrédients :

- Huile pour compresseur SANDEN SP 10 (P.A.G.) 153 cm³
- Fluide réfrigérant R134a 800 g ± 35

Boîtier évaporateur

DÉPOSE

Le bloc évaporateur est accouplé au boîtier répartiteur et le tout situé sous la planche de bord.

- Débrancher :
 - la batterie,
 - les tuyaux de chauffage et vidanger l'eau du radiateur (voir méthode «Dépose radiateur»).
- Déposer :
 - la demi-grille d'entrée d'air extérieur,
 - la vis de fixation d'entrée d'air,
 - le détendeur,
 - les deux vis de fixation de la semelle détendeur sur tablier,
 - la vis de fixation du dispositif de soufflage d'air située sur le tablier.
- **Dans l'habitacle :**
 - Déposer :
 - la planche de bord,
 - l'écrou de fixation sur tablier et les deux vis,
 - la vis de fixation (**D**) du tube de descente d'eau et la vis (**E**) de liaison tube radiateur (fig. CAR. 81).
 - Séparer le tube de descente d'eau du radiateur.

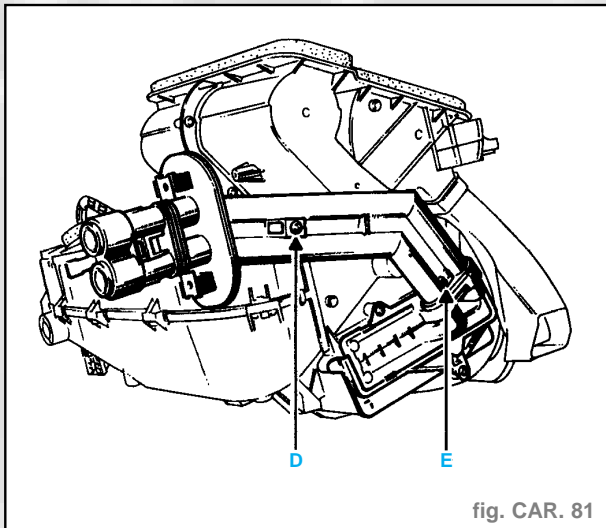


fig. CAR. 81

- Débrancher :
 - le connecteur sur le boîtier répartiteur,
 - le tuyau d'évacuation des condensats situé sur le tablier à proximité du longeron droit.
- Sortir l'ensemble climatiseur et séparer le bloc évaporateur (**1**) du boîtier répartiteur (**2**) et du boîtier d'entrée d'air (**3**) (fig. CAR. 82).

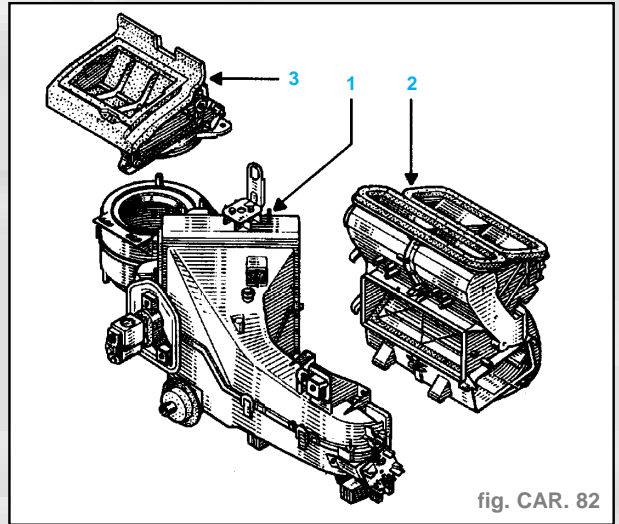


fig. CAR. 82

REPOSE

- Opérer dans le sens inverse de la dépose.

SÉCURITÉ

COUSSIN "AIRBAG" ET PRÉTENSIONNEURS

Important : - toutes les interventions sur les systèmes AIRBAG et prétensionneurs doivent être effectuées par du personnel qualifié ayant reçu une formation.

Attention : lors d'une intervention sous le véhicule, ne pas transmettre de chocs au plancher sans retirer le fusible prétensionneurs et attendre 5 minutes la décharge de la capacité de réserve.

Après chaque démontage du volant, il faut impérativement remplacer la vis de volant (**A**) (fig. CAR. 83).

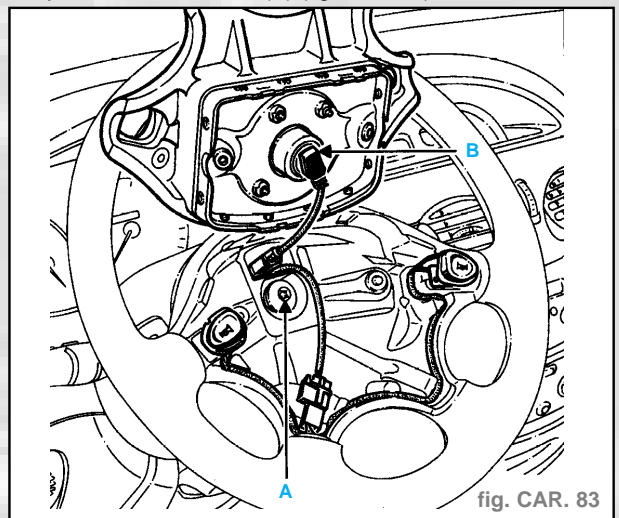


fig. CAR. 83

Important : - lors de toute dépose du volant, il est impératif de débrancher le connecteur du coussin "AIRBAG" (**B**) (fig. CAR. 83).

- Le coussin "AIRBAG" est muni d'un connecteur qui se met en court-circuit lorsqu'il est débranché de façon à éviter tout déclenchement intempestif.

ÉCRANS THERMIQUES

Il est impératif de les remettre en place, que ce soit en mécanique ou en carrosserie.

COUPLES DE SERRAGE

Il est impératif de respecter les couples de serrage indiqués.

PRODUITS

Lire attentivement les précautions d'emploi des produits utilisés et respecter les consignes de sécurité en utilisant les équipements appropriés (gants, masque, etc.).

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE